COMITE INTERETATS DE LUTTE CONTRE

LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

(CILSS)

- PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT -

SYSTEME D'INFORMATION SUR LE MARCHE DES CEREALES AU BURKINA FASO

- Jean-Paul MINVIELLE -

OUAGADOUGOU, MAI 1986

- AVERTISSEMENT -

Les documents regroupés ici ont été rédigés lors de missions d'appui effectuées auprès du projet Diagnostic Permanent du CILSS. Ces missions se sont déroulées :

- Du 16 au 30 mars 1986 pour les parties "Délimitation du champ des investigations" et "Etude des marchés".

- Du 23 au 29 avril 1986 pour la partie "Etude du comportement des producteurs".

- Du 14 au 21 mai 1986 pour la partie "Identification des circuits et des opérateurs".

Ces documents sont ici reproduits tels qu'ils ont été rédigés au cours de ces missions. Ils doivent donc être perçus et utilisés pour ce qu'ils sont: des documents de travail établis dans un contexte bien précis et non destinés, à l'origine à être publiés.

Seul l'intérêt suscité par la démarche adoptée au Burkina Faso nous a conduit a en effectuer la présente publication.

PREMIERE PARTIE

DELIMITATION DU CHAMP DES INVESTIGATIONS

1. INTRODUCTION

1.1. LE CADRE GENERAL

1.2. LE SYSTEME D'INFORMATION

1.3. LES TYPES D'OPERATIONS DE RECHERCHE

1.3.1. Opérations de création d'informations à caractère structurel ou systémique

1.3.2. Opérations de collecte d'informations à caractère conjoncturel

2. SYSTEMES D'HYPOTHESES ET OPERATIONS DE RECHERCHE

2.1. PRODUCTION ET REPARTITION REGIONALE DES DEFICITS ET EXCEDENTS

2.2. COMMERCIALISATION, MISE EN MARCHE

2.3. APPROVISIONNEMENT DES CONSOMMATEURS

2.3.1. Circulation et distribution des céréales produites localement

2.3.2. Importations et exportations de céréales

2.4. LA CONSOMMATION

3. LES OPERATIONS RETENUES POUR 1986/87

3.1. JUSTIFICATION DU SYSTEME D'ENQUETES RETENU

3.2. PRODUCTION ET REPARTITION DES DEFICITS ET EXCEDENTS

3.3. COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHE

3.4. APPROVISIONNEMENT DES CONSOMMATEURS

4. CONCLUSION

DEUXIEME PARTIE

METHODOLOGIES D'ENQUETES

1. L'ETUDE DES MARCHES

1.1. LES VARIABLES RETENUES

1.1.1. Les variables prix

1.1.2. Les autres variables

1.2. LES QUESTIONNAIRES

1.2.1. Le questionnaire prix acheteurs

1.2.2. Le questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales

1.2.3. Le questionnaire vendeurs

1.3. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

1.3.1. Le questionnaire prix acheteurs

1.3.2. Le questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales

1.3.3. Le questionnaire vendeurs

1.4. LA TYPOLOGIE DES MARCHES ET LE CHOIX DES LIEUX D'ENQUETE

1.4.1. La zonification du pays en zones excédentaires ou déficitaires

1.4.2. La typologie des marchés

1.5. LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

1.6. LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRES M

2. L'ETUDE DU COMPORTEMENT DES PRODUCTEURS

2.1. LES OBJECTIFS ET LES CHOIX SCIENTIFIQUES

2.1.1. Objectifs et problématique

2.1.2. Unités d'observation et unités d'analyse

2.1.3. Cadres temporel et spatial

2.1.4. Champs d'investigation et d'analyse

2.1.5. Méthodes d'investigation

2.2. LES MOYENS DE L'ETUDE

2.2.1. Les moyens matériels

2.2.2. Les moyens humains

2.3. LES VARIABLES RETENUES

2.3.1. Les structures d'exploitations

2.3.2. Le comportement des producteurs en matière d'échanges

2.3.3. Les modalités et les niveaux de la production

2.4. LES QUESTIONNAIRES

2.4.1. Le questionnaire de description d'échantillon (P0)

2.4.2. Le questionnaire Structure (P1)

2.4.3. Les questionnaires Emplois et Ressources des exploitations (P2 et P3)

2.4.4. Le questionnaire Production (P4)

2.5. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

2.5.1. Le questionnaire de description d'échantillon (P0)

2.5.2. Le questionnaire Structure (P1)

2.5.3. Les questionnaires Emplois et Ressources des exploitations (P2 et P3)

2.5.4. Le questionnaire Production (P4)

ANNEXE 2: QUESTIONNAIRES P

3. L'IDENTIFICATION DES CIRCUITS ET DES OPERATEURS

3.1. LE CADRE INSTITUTIONNEL ET MATERIEL

3.2. LA METHODE D'INVESTIGATION

3.2.1. Les lieux d'observation

3.2.2. Les unités d'observation

3.2.3. La méthode d'investigation

3.3. LES QUESTIONNAIRES

3.3.1. Le questionnaire vendeurs/producteurs (C2)

3.3.2. Le questionnaire commerçants (C1)

3.4. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

3.4.1. Le questionnaire vendeurs/producteurs (C2)

3.4.2. Le questionnaire commerçants (C1)

3.5. CHOIX DES LIEUX D'ENQUETE ET ECHANTILLONNAGE

ANNEXE 3: QUESTIONNAIRES C

PREMIERE PARTIE

—

DELIMITATION DU CHAMP DES INVESTIGATIONS

1. INTRODUCTION

1.1. LE CADRE GENERAL

Le système d'information présenté ici est en voie d'élaboration et de concrétisation à partir des directions proposées dans le document de Johny EGG: "APPROCHE MACRO-ECONOMIQUE D'UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LE MARCHE DES CEREALES AU BURKINA FASO". Ce document propose une approche macro-économique de la problématique soulevée par l'étude de la commercialisation. A partir de cette problématique, la première étape de notre travail a consisté en la transcription, en termes d'"opérations de recherche" concrêtes, des hypothèses de travail et démarches d'enquête proposées.

Nous entendons ici par "opérations de recherche" des actions concrêtes nécessitant pour leur mise en oeuvre:

- L'identification d'opérateurs (individus, institutions, organisations diverses etc....)

- L'évaluation des moyens à mettre en oeuvre (moyens existants et moyens complémentaires)

- L'élaboration de méthodologies de recherche.

Le terme de "recherche" doit être entendu ici dans son acception commune d'"action de rechercher", et non pas dans son acception limitative de recherche scientifique. En effet, comme nous le préciserons par la suite, si certaines de ces opérations relèveront effectivement de réelles démarches de recherche scientifique (impliquant formulation de problématiques, d'hypothèses d'analyse etc...), d'autres seront de simples opérations de collecte d'information.

Les opérations de recherche ainsi définies s'inscrivent dans chacun des domaines de recherche déterminés dans le document précité sous l'appellation de "systèmes d'hypothèses".

Suivant les cas, chaque domaine de recherche pourra faire l'objet d'une ou de plusieurs opérations de recherche.

1.2. LE SYSTEME D'INFORMATION

Il semble utile d'insister ici sur le fait que les diverses opérations de recherche projetées sont conçues pour s'inscrire dans un véritable SYSTEME D'INFORMATION et non comme des opérations ponctuelles envisagées d'une manière autonome, chacune d'entre elles comportant sa propre justification et ses propres finalités. Bien au contraire, et cela apparaîtra clairement par la suite, chacune de ces opérations de recherche prendra sa réelle validité par référence aux autres opérations menées tant dans le même domaine de recherche que dans des domaines différents.

Cette complémentarité des opérations de recherche au sein d'un véritable système d'information doit être perçue non seulement du point de vue de la complementarité spatiale (études en milieu rural et études en milieu urbain) ou thématique (étude des mouvements relatifs des prix entre eux et étude des comportements des consommateurs face à ces mouvements de prix), mais aussi du point de vue de la complémentarité dynamique, les résultats d'une opération de recherche fournissant les bases de l'opération suivante (La définition des circuits commerciaux et l'établissement d'une typologie des opérateurs exerçant dans ces circuits améliore considérablement la validité d'une étude postérieure portant sur l'analyse des comportements de ces agents).

De même, toutes ces opérations de recherche ne ressortissent pas à une même démarche scientifique et, en particulier, ne comportent pas les mêmes contraintes du point de vue de leur mise en oeuvre. Par contre coup, les opérateurs devront en être différents.

1.3. LES TYPES D'OPERATIONS DE RECHERCHE

A la suite des développements précédents, il apparait nécessaire d'établir une typologie de ces opérations de recherche en fonction de leurs caractéristiques propres.

Dans un but opérationnel, cette typologie peut être établie en deux termes, différenciant les opérations visant à créer des information à caractère structurel ou systémique (démarche de recherche scientifique) et les opérations visant à collecter des informations à caractère conjoncturel (démarche de recherche, au sens commun de collecte).

1.3.1. Opérations de création d'informations à caractère structurel ou systémique

Ces opérations de recherche ont pour but de créer des informations portant sur des domaines jusqu'à présent peu connus ou totalement ignorés. De ce fait, il s'agira là de véritables programmes de recherche nécessitant des approches analytiques et dynamiques. Dans ces conditions, sera nécessaire la disponibilité d'un personnel de haut niveau capable d'effectuer en permanence les analyses et formulations d'hypothèses nécessaires à un correct avancement des travaux.

Par la connaissance des structures (et éventuellement des systèmes) qu'elles apporteront, ces études permettront l'identification avec précision des lieux et périodes sur lesquels devront porter les opérations de collecte des informations à caractère conjoncturel.

Ces opérations auront en général un caractère ponctuel dans le temps, et ne sont pas destinées à devenir permanentes. Elles pourront donc être mises en oeuvre avec des moyens matériels, financiers et humains dont la disponibilité pourra être limitée dans le temps.

1.3.2. Opérations de collecte d'informations à caractère conjoncturel

Pour certaines d'entre elles, ces opérations verront leur contenu précisé à partir des enseignements obtenus dans le cadre des opérations d'analyse de structures ou de systèmes précédemment définies (point 1.3.1.).

Alors que les précédentes se différenciaient par leur caractère analytique, ponctuel, et essentiellement qualitatif, celles ci se caractérisent par leur répétitivité, sinon leur permanence, leur simplicité statique (pas d'évolution automatique et obligatoire dans le temps en fonction des résultats précédemment acquis puisqu'elles ne procèdent pas par tests d'hypothèses destinées à être confirmées ou infirmées), et une optique principalement quantitative.

Des opérations de ce type sont actuellement menées avec régularité par différentes institutions (mercuriales de prix, évaluations de production etc...). Elles ne demandent pas, au niveau du travail de terrain, de personnel hautement spécialisé et peuvent donc être menées à grande échelle par le biais de l'utilisation des structures locales existantes.

2. SYSTEMES D'HYPOTHESES ET OPERATIONS DE RECHERCHE

Comme nous l'avons déja précisé, les opérations de recherche concrètes envisagées ici s'inscrivent directement au sein de chacun des systèmes d'hypothèses proposés dans le document "APPROCHE MACRO-ECONOMIQUE.."

Pour plus de clarté, et afin de faciliter le rapprochement entre les deux documents, nous reprendrons ici, un par un, les différents domaines de recherche tels que présentés dans le premier rapport, en incluant, pour chacun d'entre eux, les opérations de recherche s'y rapportant.

Cette première présentation ne vise qu'à dénombrer, dans une étape intermédiaire, les différentes opérations de recherche qui pourraient apporter des réponses aux questions et hypothèses formulées, sans préjuger de ce que ces opérations seront ou non réellement entreprises. En effet, certaines d'entre elles existent déja sous une forme plus ou moins élaborée et perfectionnable, d'autres seront à rejeter car irréalisables dans les conditions actuelles.

Dans une partie suivante, nous présenterons en détail chacune des opérations retenues ainsi que la méthodologie concrête s'y rapportant.

2.1. PRODUCTION ET REPARTITION REGIONALE DES DEFICITS ET EXCEDENTS

Deux opérations de recherche sont à mener dans ce domaine:

- OPERATION 1: Evaluation des productions

Ces évaluations sont en cours d'élaboration au sein de la DEP. Elles ne doivent donc pas faire l'objet d'une opération de recherche spécifique au programme particulier qui nous occupe ici. Seules seront à évaluer les modalités du transfert de l'information vers les

opérateurs de l'opération 2 ainsi que la forme précise à donner à cette information.

- OPERATION 2: Cartographie des niveaux de production

Cette cartographie visera à l'établissement, par province tout d'abord, des cartes des déficits, excédents ou équilibres populations / ressources. Pour ce faire seront utilisées diverses sources d'information:

. Le recensement de 1985 en ce qui concerne les effectifs de la population,

. Les données sur la production provenant de la DEP (cf. opération 1)

. Des fonds de carte reproduisant les découpages administratifs.

Dans un second temps, les données par province pourront être agrégées au sein de zones déficitaires, excédentaires ou en équilibre, regroupant plusieurs provinces.

2.2. COMMERCIALISATION, MISE EN MARCHE

Une opération de recherche spécifique devra être menée.

- OPERATION 3: Comportements des producteurs

Par les moyens à mettre en oeuvre, la problématique à adopter et son caractère de ponctualité dans le temps, il s'agit là d'une opération ressortissant au premier des deux types que nous avons précisé: création d'information à caractère structurel ou systémique. Portant essentiellement sur l'étude de comportements paysans, cette caractérisation en type d'information à caractère structurel pourrait paraître abusive. En fait, cette appellation n'est pas à prendre au sens strict du terme structurel mais au sens relatif d'une certaine fixité dans le temps, par opposition au caractère éminemment évolutif des informations de type conjoncturel (mouvements de prix par exemple). On peut en effet, sans abus, considérer comme stables dans le court ou le moyen terme les stratégies de gestion paysanne de la production.

Pour plus de clarté, il semble utile de préciser ici la différence existant entre stratégies et comportements induits par ces stratégies. La stratégie est pour nous une option fondamentale du producteur qui le conduira, par exemple, à rechercher la maximisation de son profit ou la minimisation de son temps de travail. Nous posons comme postulat que cette stratégie du producteur demeure stable dans le court ou le moyen terme. Par contre, le comportement issu de cette stratégie pourra être, lui, éminemment évolutif en fonction des conditions particulières du moment.

Le but de cette opération sera de déterminer les paramètres influant sur les décisions paysannes de mise en marché ou de conservation de tout ou partie des productions céréalières obtenues, les décisions d'achats etc... Ces paramètres sont potentiellement nombreux et les hypothèses les plus diverses ont actuellement cours, allant de l'approche en termes de gestion purement économiciste (maximisation du profit et donc réaction directe aux mouvements de prix) à l'interprétation anthropologique (absence de liaison avec les déterminants strictement économiques).

2.3. APPROVISIONNEMENT DES CONSOMMATEURS

Il s'agit ici de la partie majeure du programme.

Deux composantes principales sont à différencier suivant que cet approvisionnement procédera de flux endogènes ou exogènes au pays. Nous retiendrons donc une présentation en deux sous sections.

2.3.1. Circulation et distribution des céréales produites localement.

Les éléments à prendre en considération relèvent à la fois de types structurels et conjoncturels.

Les éléments de type structurel ou systémique sont essentiellement constitués par les circuits de commercialisation et les différents opérateurs intervenant au sein de ces circuits.

Les éléments de type conjoncturel se rapportent principalement aux flux transitant par ces divers circuits et opérateurs. Dans une approche économique, ces flux doivent être caractérisés par différentes variables permettant leur quantification, en volume d'une part (quantités transitant mesurées en kgs), en valeur d'autre part (niveau des prix).

Dans ce cas particulier, la différenciation entre éléments de type structurel (circuits et opérateurs) et éléments de type conjoncturels (flux transitant par ces circuits) apparait particulièrement claire et n'appelle aucun commentaire particulier.

La première partie (étude de type structurel) relèvera de l'opération 4, la seconde (quantification des flux) des opérations 6 et 7.

- OPERATION 4: Identification des circuits et des opérateurs

Cette opération est destinée à fournir une des informations les plus centrales du système proposé. Une bonne connaissance acquise dans ce domaine permettra d'optimiser les opérations, tant de type structurel que de type conjoncturel, menées au sein des autres domaines d'enquête.

Cependant, contrairement à la présentation nécessairement schématique que nous en faisons, cette opération ne verra pas son objet limité aux circuits se rapportant aux seules céréales produites localement, mais intègrera aussi l'étude des circuits par lesquels transitent les céréales importées. Ceci est d'autant plus vrai qu'il est peu probable, sauf certains cas particuliers, que ces circuits, ainsi que la majorité de leurs opérateurs s'avèrent fondamentalement différents. D'autre part, l'organisation et la rationnalité des uns et des autres ne sauraient être sérieusement étudiées sans que soient prises en compte leurs interrelations.

Comme nous venons de le laisser entendre, des typologies établies à partir de ces résultats devraient permettre une bien meilleure efficacité des autres opérations particulières envisagées sur les suivis d'opérateurs (commerçants), de lieux d'échange et de flux (marchés, comptages routiers) etc...

- OPERATION 5: Stratégies des commerçants

Si l'on souhaite une efficacité maximale du point de vue de la création d'information,

cette opération devrait être montée à partir des enseignements tirés de l'opération 4, en particulier aprés établissement d'une typologie précise de ces opérateurs.

Pour différentes raisons (difficulté de pénétration du milieu, stratégies de rétention de l'information, nécessité de disposer d'un personnel d'exécution de bon niveau etc...), l'expérience montre qu'il s'agit là d'une opération délicate à conçevoir et à exécuter si l'on souhaite obtenir des résultats à la fois significatifs et cohérents.

Comme en ce qui concerne l'étude des stratégies des producteurs, il s'agit ici d'une étude analytique de type structurel et à caractère ponctuel dans le temps. On peut en effet accepter comme hypothèse de travail une relative stabilité dans le moyen terme des stratégies de comportement de ces différents opérateurs ce qui nous amène, comme nous l'avons déja précisé en ce qui concernait l'opération 3, à considérer ces stratégies, sans que cela puisse être assimilé à un abus, comme des variables de type structurel.

- OPERATION 6: Etude des marchés

Nous avons employé ici à dessein l'appellation "étude des marchés" et non pas "étude des prix". En effet, ces deux types d'études sont souvent abusivement assimilés, les études de marchés étant perçues dans le sens étroitement limitatif d'étude des prix. En réalité il n'en est rien, et une étude de marchés peut (et devrait ?) être conçue comme beaucoup plus vaste et englobante qu'une simple étude de prix.

Bien que, comme cela a déja été souligné par ailleurs (cf. document "APPROCHE MACRO-ECONOMIQUE ..."), les marchés ne soient pas le lieu de transit obligé de la totalité des opérations de commercialisation, ils n'en demeurent pas moins des endroits particulièrement privilégiés de recueil d'informations. Ils présentent en effet la caractéristique, particulièrement précieuse en matières d'enquêtes de terrain, de regrouper en un même lieu à la fois spatial et temporel (le jour du marché dans un village donné), une multitude d'opérateurs normalement disséminés au sein de l'ensemble de la zone d'attraction du marché considéré. La logique contraignante de l'optimisation de l'utilisation de moyens rares (financiers, humains etc...) nous conduit donc à privilégier étroitement l'observatoire marché.

Dans cette optique, l'approche prix, si elle demeure centrale du point de vue de l'analyse économique, n'en demeure pas moins beaucoup trop limitative par rapport à la richesse potentielle d'analyse fournie par ces lieux hautement privilégiés que sont les marchés.

Il n'est ni dans nos intentions, ni dans nos possibilités de faire ici des développements élaborés sur ce point particulier. Cependant, tout en demeurant aussi bref et synthétique que possible, il nous semble utile, sinon nécessaire, de préciser succintement quelques aspects de cette approche.

Sur les prix tout d'abord:

Les relevés généralement effectués se bornent à la récolte de prix notés de façon totalement aléatoire, sans qu'en soient connues les caractéristiques minimales, et certainement pas la représentativité statistique par rapport à l'ensemble des divers prix, relevant de différents types, qui ont eu cours durant le jour de marché considéré. Or, il est bon de le souligner ici bien que le fait soit particulièrement connu, il existe, pour un même jour, un même marché et un même produit, un grand nombre de prix différents, tous revêtant une signification particulière.

Nous pouvons, pour mémoire, citer quelques uns de ces prix: prix du matin et prix du

soir, les plus connus, mais aussi prix vendeurs (prix souhaité de transaction établi en fonction des informations particulières du vendeur sur les autres marchés ou les marchés précédents, sa stratégie commerciale etc...) et prix acheteurs (prix réels de transaction), prix de vendeurs - producteurs ou de vendeurs - revendeurs etc...

Or, cette extraordinaire richesse informative est le plus souvent négligée et les seuls éléments d'information dont on dispose sont des prix "moyens" dont ne sait s'ils ont été relevés le matin ou le soir, auprès de vendeurs ou auprès d'acheteurs etc... Dans ces conditions, aucune analyse sérieuse ne peut être menée à partir de telles données.

En effet, des études approfondies que nous menons par ailleurs ("Etude des filières de commercialisation des produits vivriers au Togo" 1984/1987) montrent trés clairement la trés forte variabilité, pour un même marché, un même jour et un même produit, des prix relevés sur la base des catégories que nous venons d'énoncer. Dans certains cas, des variations de 100 % à la hausse ont pu être relevées. Sur la base de ces précisions, aucune garantie de validité scientifique ne peut être accordée à des prix relevés sans que soient étroitement précisées ces catégories et les conditions d'obtention de l'information.

De plus, le non respect, au niveau de la collecte, d'une répartition en fonction de ces catégories, prive l'analyste de la partie la plus importante et la plus significative de l'information.

Les marchés, faciles à étudier, peuvent nous dire beaucoup si l'on sait les faire parler. Pour en rester à l'aspect purement "prix", les comparaisons entre les courbes d'évolution des prix du matin et des prix du soir, des prix vendeurs et des prix acheteurs,

pour ne citer que celles là, seront hautement éclairantes sur les tensions existantes, les niveaux d'offre et de demande, les types d'offre et de demande etc... Bref, un véritable tableau de bord d'analyse économique pourrait être ici disponible en permanence et à moindre coût.

Sur les variables autres que les prix enfin:

Les potentialités informatives des marchés sont loin d'être limitées aux seuls aspects "prix". En effet, les types précis d'opérateurs, la typologie des opérations, les volumes unitaires des transactions et leur fréquence etc... sont autant d'éléments fortement chargés de signification dés lors que l'on pose comme problématique l'analyse de la dynamique du système de commercialisation, de l'isolement des déterminants réels des ajustements constatés etc...

Cependant, les variables ainsi relevées nécessiteront, afin de livrer leur entière signification, de faire l'objet d'analyses plus fines, plus raisonnées et moins systématiques que les données portant sur les prix, celles ci s'intégrant directement dans des schémas d'analyse économique et des corpus d'hypothèses généralement bien connus, ce qui ne sera pas le cas des premières.

- OPERATION 7: Quantification des flux

Certains éléments de réponse auront déja été apportés par l'étude sur les marchés. Cependant, la totalité des informations pertinentes n'aura vraisemblablement pas pu être récoltée à ce seul niveau. Des relevés complémentaires devront alors être envisagés (comptages routiers, relevés dans les gares routières etc...).

D'autre part, il convient de ne pas perdre de vue que seule une partie des produits commercialisés transite par les marchés ruraux ou urbains, objets d'étude de l'opération 6.

Un dispositif complémentaire devra donc être mis en place, visant à saisir et à quantifier ces flux ne faisant pas obligatoirement l'objet d'échanges sur les marchés, ou ne transitant que par certains d'entre eux.

2.3.2. Importations et exportations de céréales

- OPERATION 8: Informations sur les flux externes de céréales

Cette information existe certainement pour partie dans le pays. Cette opération aura pour but, d'une part de la rendre disponible pour les utilisateurs potentiels, d'autre part d'envisager les éventuels relevés de terrain (comptages routiers aux postes frontières par exemple, compilation de documents douaniers etc...) susceptibles de la compléter.

Nous entendons ici par disponibilité de l'information:

. Que cette information soit centralisée en un lieu précis

. Que cette information fasse l'objet d'une présentation abordable (présentée par flux, par produits, par opérateurs etc...) sous forme de tableaux suffisamment synthétiques pour ne pas nécessiter de longs travaux de dépouillement

. Que cette information ne soit pas obsolète, ce qui est souvent le cas des publications officielles qui paraissent généralement sur la base d'un cycle annuel.

D'autre part, cette information se devra d'être la plus exhaustive possible.

2.4. LA CONSOMMATION

- OPERATION 9: Approche des choix des consommateurs

Il s'agit, ici encore, d'un domaine hautement difficile à appréhender, tout particulièrement dans le cadre d'une problématique visant à en saisir les rationnalités.

En bonne logique, des études devraient être envisagées tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour ce faire, des informations provenant des autres opérations devraient être intégrées afin d'établir des typologies de lieux d'étude privilégiés.

Dans ce domaine, l'accent devrait être mis sur les modalités de la consommation urbaine, lieu le plus sensible et le plus dépendant des circuits de commercialisation.

3. LES OPERATIONS RETENUES POUR 1986/87

3.1. JUSTIFICATION DU SYSTEME D'ENQUETES RETENU

Pour plusieurs raisons (disponibilités en moyens humains, matériels, financiers ou autres et questions d'opportunité), il n'a pas été possible de retenir dès à présent la

totalité des opérations dont la liste a été établie dans la seconde section du présent document. D'autre part, comme nous l'avons déja précisé, il n'est pas certain que la totalité des opérations listées soient à réaliser concrètement.

En ce qui concerne les opérations retenues, qui feront l'objet d'une présentation rapide dans cette section avant que leurs méthodologies détaillées ne soient précisées en seconde partie du document, nous avons fait en sorte qu'elles constituent néammoins un premier système intégré. Ce système intégré se détermine par:

. L'unicité de la problématique générale, telle qu'elle a été définie précédemment.

. La complémentarité des choix d'échantillonnage.

. La mise en commun des moyens logistiques et matériels

. La mise en commun des expériences et acquis scientifiques et techniques

. La transmission immédiate et systématique de toutes les informations récoltées.

Une des modalités de cette intégration est la tenue de réunions hebdomadaires, systématiquement organisées le même jour et à la même heure, réunions auxquelles participent des responsables de tous les services conçernés ainsi que des membres de l'ECA du projet Diagnostic Permanent.

Des exemples précis nous permettront d'éclairer ces deux points:

Chaque opération de recherche, menée de façon autonome avec des moyens indépendants, posséde sa propre justification scientifique (problématique). D'ailleurs, en l'absence de l'activité fédératrice de la Composante Nationale, tout laisse penser que ces différentes opérations auraient été effectuées, mais sans que soient prises en compte leurs interrelations, et la possibilité de leur intégration au sein d'une problématique d'ensemble plus ambitieuse.

Nous prendrons pour exemple l'étude des marchés (opération 6) et l'étude des comportements des producteurs (opération 3).

L'étude des marchés a pour problématique, à partir d'informations sur les niveaux des prix, les volumes unitaires et les types de transactions, de nous informer sur la situation conjoncturelle des différents marchés, les relations des prix entre eux, l'impact de différentiels de prix sur les flux de produits etc....

L'étude sur les producteurs vise à analyser leurs comportements en matière d'échanges, particulièrement de produits céréaliers, de stratégie de mise en marché ou d'achat etc...

Cependant, chacune de ces études, traitée d'une manière autonome, ne peut envisager de tester qu'une partie du corpus d'hypothèses que l'analyse économique nous conduit à formuler pour expliquer tel ou tel comportement de l'une ou l'autre des variables considérées. En d'autres termes, le test scientifique ne pourra porter que sur les variables étudiées faisant directement partie du sous - système objet de l'étude: Le comportement des producteurs (vente de céréales par exemple) ne pourrait être analysé avec rigueur, dans le cadre de la seule opération 3, que par rapport à l'occurence d'évènements internes au système "producteur" (récolte de cette céréale, par exemple). Or, on connait bien l' importance des interrelations existant entre sous - systèmes complémentaires au sein de systèmes plus généraux. L'approche utilisée ici permet l'intégration de ces déterminants, extérieurs au seul sous - système étudié par un

opérateur particulier. Dans l'exemple précis que nous venons de donner, la mise en connexion d'informations provenant de l'étude marché (opération 6) et de l'étude producteurs (opération 3), permettra le passage à une problématique plus englobante et plus pertinente, autorisant le test d'hypothèses nouvelles. Par exemple, la réaction des producteurs aux mouvements des prix (absolus ou relatifs) sur le marché voisin (ou sur un autre marché) pourra être testée sur des bases solides dans la mesure où, comme ce sera le cas ici, les échantillons seront conçus comme complémentaires et les relevés effectués synchroniquement. De même, des mouvements relevés au niveau des prix du marché pourront être reliés, non plus seulement aux seules variables apparaissant sur le marché, mais aussi à des évènements occurant au niveau de la production (arrivée des récoltes par exemple).

Pour ce faire, les échantillonnages seront choisis dans un esprit de complémentarité. Par exemple, et toujours pour nous en tenir aux deux opérations 3 et 6, les villages dans lesquels seront analysés les comportements des producteurs seront choisis dans les zones d'influence des marchés étudiés dans l'étude marché. Afin d'isoler les variables, 3 villages différents seront choisis:

. Le premier sera le village même hébergeant le marché, ce point d'enquête présentant les caractéristiques d'information optimale des producteurs sur la conjoncture commerciale, ainsi que les meilleurs facilités d'accés au marché.

. Le second sera choisi à une certaine distance du premier, mais sur un axe routier important, soit une situation intermédiaire.

. Le troisième enfin sera situé dans les conditions les plus défavorables du point de vue de l'accés physique au marché (piste uniquement) et de l'accés à l'information sur la conjoncture commerciale (peu d' informations provenant du marché).

Cette approche de "laboratoire" devrait permettre de tester, toutes choses étant égales par ailleurs, l'influence réelle des variables "facilité d'accès au marché" et "informations sur l'état du marché" sur les comportements des producteurs.

Ces quelques exemples ne sont donnés qu'à titre illustratif.

Enfin, il convient de noter que ces diverses études visent, comme but final, à fournir aux décideurs de la politique agricole, aux planificateurs, aux bailleurs de fonds etc... les informations leur permettant de connaitre avec un minimum de précision les déterminants réels des variables sur lesquelles ils souhaitent intervenir. Pour demeurer dans la petite illustration concrête que nous venons de donner, il sera par exemple déterminant de connaitre les réactions des producteurs aux variations de prix dans les trois types de village étudiés avant de définir une politique de prix agricoles sur le seul présupposé que les producteurs réagiront dans le sens voulu.

La conception et l'utilisation d'un tel système pourra paraître d'une évidente simplicité aux praticiens de la recherche dans les instituts spécialisés, disposant généralement de moyens souples et aisés à combiner pour mener leurs recherches. Nous signalerons ici pour mémoire que le système que nous utilisons au Togo, plus sophistiqué, procède de cette même vision. Il en sera tout autrement dés lors que l'on se situera dans le cadre extrèmement contraignant d'institutions nationales. L'action menée ici dans le cadre fédérateur de la Composante Nationale du Burkina prend alors toute son importance.

3.2. PRODUCTION ET REPARTITION REGIONALE DES DEFICITS ET EXCEDENTS

Nous préciserons ici les grandes lignes de la concrétisation des opérations retenues. Les méthodologies détaillées des opérations pour lesquelles il nous a été

demandé d'intervenir sont rapportées en seconde partie du document.

- OPERATION 1: Evaluation des productions

Cette opération est actuellement en cours d'élaboration au sein de la DEP du Ministère de l'Agriculture.

Aucun appui méthodologique n'a été prévu de la part du projet Diagnostic Permanent. Elle ne fera donc pas l'objet de propositions particulières dans le cadre de ce rapport.

- OPERATION 2: Cartographie des niveaux de production

A partir de données fournies en partie par la DEP, cette opération a été prise en charge par l'OFNACER. C'est à partir de ces résultats qu'ont été choisis les échantillons de l'étude des marchés et de celle sur le comportement des producteurs.

Ces résultats feront l'objet de la première publication du Système d'Information

Un appui méthodologique et la mise à disposition de moyens complémentaires ont été accordés par le projet Diagnostic Permanent.

3.3. COMMERCIALISATION, MISE EN MARCHE

- OPERATION 3: Comportements des producteurs

Cette opération sera prise en charge par l'équipe de la coopération italienne appuyant le CILSS à Ouagadougou.

Cette équipe dispose de moyens financiers propres suffisants pour mener la totalité de l'opération de façon autonome.

Les moyens humains seront constitués par deux expatriés disponibles à temps partiel, soit environ 12 hommes/mois, secondés par une équipe d'enquêteurs recrutés sur place. Pour certaines tâches particulières, a été envisagé l'accueil d'étudiants Burkinabé qui pourraient profiter de cette occasion de disposer de moyens matériels et de bénéficier d'un encadrement scientifique pour mener à bien des travaux universitaires (élaboration de mémoire par exemple).

L'appui méthodologique sera apporté par le projet Diagnostic Permanent. Les premières propositions méthodologiques sont reproduites dans la deuxième partie de ce rapport.

3.4. APPROVISIONNEMENT DES CONSOMMATEURS

- OPERATION 4: Identification des circuits et des opérateurs

Cette opération est actuellement en cours d'élaboration au sein de l'OFNACER et de l'INSD, les deux institutions devant travailler en collaboration.

La concrétisation de cette action est liée à l'obtention du financement nécessaire auprés de la FAO.

Comme pour l'opération précédente, l'appui méthodologique, formalisé dans la seconde partie de ce document, est assumé par le projet Diagnostic Permanent.

- OPERATION 6: Etude des marchés

Cette opération sera menée conjointement par l'OFNACER et la DEP.

Un appui méthodologique sera apporté par le projet Diagnostic Permanent sous la même forme que pour les opérations précédentes. Cette méthodologie figure en seconde partie du présent rapport.

- OPERATION 8: Informations sur les flux externes de céréales

Cette opération de centralisation et de compilation de l'information sera prise en charge par l'INSD en liaison avec l'OFNACER et d'autres services.

Un appui méthodologique du projet Diagnostic Permanent est prévu.

4. CONCLUSION

La réalisation des opérations 5,7 et 9 n'a pas été prévue pour l'instant.

L'opération 5 apparait comme particulièrement délicate à réaliser en raison de la difficulté de pénétration du milieu à étudier (les commerçants) et de la problématique qui la sous-tend (analyse des stratégies de ces agents). Elle nécessiterait donc une approche

trés souple et analytique que ne peuvent certainement pas mettre en oeuvre les institutions nationales participant au projet. D'autre part, on imagine mal certains organismes, comme l'OFNACER par exemple, partie prenante à la commercialisation, pouvoir envisager avec succés une étude de ce type. Un partenaire moins "marqué" et susceptible de générer un accueil moins suspicieux de la part des commerçants serait donc ici nécessaire. La participation d'institutions plus axées vers la recherche ou d'instituts universitaires pourrait être envisagée.

Dans tous les cas cependant, cette opération 5 ne devrait pas être programmée avant que ne soient connus les résultats de l'opération 4, résultats susceptibles de conditionner les choix qui seront effectués au niveau des opérateurs enquêtés, de leur type, de leur nombre etc...

L'opération 7 pourrait être d'une mise en oeuvre facile. Cependant, en première analyse, et d'aprés les éléments d'information accumulés au cours des réunions de travail tenues avec les différents partenaires, il apparait qu'aucun moyens ne puissent être mobilisés. Ce point, laissé de coté pour l'instant, devra faire l'objet d'analyses complémentaires.

Le même problème se pose en ce qui concerne l'opération 9. Une solution envisagée a été l'utilisation d'étudiants. Cependant, aucune décision concrête n'a été prise concernant l'institution appelée à en devenir le maître d'oeuvre.

Pour conclure sur cette première partie, il est important de rappeler que toutes les opérations de recherche présentées ici ont été conçues pour s'intégrer dans un véritable système d'information au sein duquel chacune d'entre elles devra tenir une place bien déterminée. Cette place a été définie tant dans l'espace géographique que dans le temps. Les informations issues de différentes opérations sont conçues pour venir se compléter et

se valoriser mutuellement, prenant ainsi une toute autre signification.

Le démarrage effectif des programmes sur le terrain (tirage des échantillons, mise en place des enquêteurs etc...) a eu lieu durant la première semaine de juin 1986

DEUXIEME PARTIE

—

METHODOLOGIES D'ENQUETES

NOTE LIMINAIRE

A tous les niveaux de notre démarche d'élaboration méthodologique, notre préoccupation centrale est de proposer un système cohérent. Cela nécessite que ne soient pas envisagées ces propositions au seul niveau de l'élaboration de problématiques générales, de questionnaires ou de méthodes de terrain, mais aussi (et surtout..!) au niveau de la cohérence du système dans son ensemble et de son adéquation aux POSSIBILITES REELLES DE MISE EN OEUVRE PAR LES OPERATEURS CONCERNES.

En ce qui nous concerne, nous considérons que LA MEILLEURE METHODOLOGIE SERA LA METHODOLOGIE REALISABLE DANS LE CADRE INSTITUTIONNEL, HUMAIN ET MATERIEL DANS LEQUEL ELLE EST AMENEE A PRENDRE PLACE. Cette assertion n'a d'évidence que l'apparence, et il suffit pour s'en convaincre d'analyser, même superficiellement, les propositions méthodologiques "pointues" faites dans différents domaines ressortissant au monde rural africain pour comprendre l'échec de nombreuses démarches. Il doit être clairement saisi et admis que, pour une même problématique, la meilleure démarche scientifique "de laboratoire" (recherches menées dans le cadre d'instituts spécialisés ou de projets, par exemple) pourra s'avérer la plus mauvaise dans un autre cadre, simplement parce qu'elle en aura mésestimé les contraintes extra scientifiques. A l'inverse, une méthode moins "performante" sur le plan scientifique (et donc sans doute moins gratifiante pour son promoteur) pourra s'avérer, dans ce cas, la meilleure.

Pour autant, il ne s'agira pas de proposer des méthodes passéistes ou limitées, et encore moins de reconduire purement et simplement les "erements" trop souvent pratiqués que leurs utilisateurs eux mêmes reconnaissent comme inadaptés, et souhaitent sincèrement améliorer. Bien au contraire, nous pensons que c'est à ce niveau de l'adaptation des méthodes les plus performantes aux conditions de mise en oeuvre les plus contraignantes que se situe un des défis les plus riches de la recherche méthodologique. Ce défi ne peut être relevé que par un va et vient constant entre "laboratoire" (recherches menées dans le cadre idéal d'instituts de recherche) et "terrain" (adaptation aux contraintes d'institutions nationales, sahéliennes dans le cas qui nous occupe ici).

Cette optique nécessite que soit élaboré le traitement complet de l'information depuis sa collecte sur le terrain jusqu'à la mise à disposition du résultat final, tous les éléments du système devant être considérés comme interactifs jusqu'à ce que soit atteinte la cohérence recherchée.

De ce point de vue, il apparait souhaitable que soient limitées les ambitions du projet aux seules options objectivement réalisables dans de larges limites de sécurité.

Cependant, il convient d'insister aussi sur le fait que certaines des enquêtes présentées ici avaient déja reçu un début d'élaboration, et que TOUTES ONT ETE CONCUES EN COLLABORATION DIRECTE AVEC LES EQUIPES CONCERNEES. La motivation de ces équipes étant un élément totalement déterminant du succès de l'entreprise, ce sont elles qui ont effectué les choix définitifs. S'il peut parfois apparaître qu'ils auraient pu être meilleurs sur le plan scientifique pur, ces choix furent cependant rationnels par rapport aux autres déterminants de l'échec ou de la réussite: les facteurs institutionnels, humains et matériels. Comme tels, on doit considérer qu'ils furent inévitables.

C'est cette démarche, dont il était bon qu'elle soit précisée, qui a guidé l'élaboration des méthodologies proposées ici.

1. L'ETUDE DES MARCHES (Opération 6)

Avant toute chose, il convient de préciser que cette étude des marchés sera menée dans une optique produit et, ainsi qu'en ont décidé les différents participants, NE CONCERNERA QUE LES CEREALES (à l'exception de la partie précise portant sur les typologies des vendeurs, comme nous le verrons plus loin).

1.1. LES VARIABLES RETENUES

Comme nous l'avons déja précisé dans la première partie du présent document, deux améliorations nous semblent nécessaires à prendre en considération dans les propositions méthodologiques que nous sommes appelé à formuler:

. Améliorer l'approche prix en restituant à cette variable toute sa richesse analytique, richesse généralement édulcorée par des pratiques trés approximatives de relevés.

. Proposer l'intégration de variables autres que celles se référant aux seuls prix.

Ces considérations font l'objet des deux sous sections suivantes.

1.1.1. Les variables prix

Les relevés de prix sur les marchés ont fait bien souvent l'objet de controverses sévères, malheureusement généralement soldées par des conclusions abusivement manichéennes dans lesquelles les tenants de ce type de relevés y voient une approche à la fois nécessaire et suffisante (le nec plus ultra de toute étude sur la commercialisation), et leurs adversaires une pure perte de temps dénuée de toute signification économique.

Dans ces prises de positions tranchées, interviennent plusieurs déterminants relevant, d'une part de l'évaluation de la signification de l'indicateur prix en tant que variable économique, d'autre part de la constatation répandue de la trés mauvaise qualité des relevés généralement effectués. C'est donc à partir de la différenciation entre ces deux aspects d'un même problème qu'il convient de mener l'analyse et d'envisager l'amélioration de l'existant.

En tant que variable économique, il est indéniable que le prix demeure l'indicateur privilégié en matière de commercialisation. Il nous semble donc absolument justifié de le considérer comme une composante nécessaire de toute étude de ce type. Cependant, il nous apparait tout aussi nécessaire de trancher dans la polémique, dont nous venons simplement de rappeler l'acuité, en soulignant que, si son intégration nous apparait nécessaire, elle ne doit pas pour autant être considérée comme suffisante. En d'autres termes, et pour parler un langage clair, les prix, oui! uniquement les prix, non!.

Le second point que nous avons soulevé concerne la fiabilité généralement trés limitée des relevés effectués, carence qui a souvent conduit à un rejet pur et simple de l'intégration de cette variable dans l'analyse. C'est sur ce point particulier, l'amélioration de la qualité et de la fiabilité de ces relevés, que sont possibles les avançées les plus importantes, avançées devant conduire à la réhabilitation de cette variable.

Pour un même marché, un même produit et un même jour, nous l'avons déja signalé, le prix s'avère éminemment variable et multiforme, à tel point qu'il semblerait plus justifié de parler "des prix" plutôt que "du prix" du marché. C'est cette variabilité qu'il nous semble absolument nécessaire de saisir pour deux raisons:

. Tout d'abord parcequ'une moyenne de prix ne prend sa véritable signification que par calcul statistique à partir d'un certain nombre de relevés qui permettent d'en connaitre les caractéristiques exactes.

. Ensuite parce que cette variabilité même sera l'un des éléments les plus importants et les plus significatifs de l'analyse, révélateur des tensions du jour entre offre et demande, des stratégies des différents opérateurs etc... Cette richesse a été jusqu'à présent souvent ignorée et, en tout cas, largement inexploitée. En effet, considéré dans l'optique restrictive de simple information statistique quantitative, le prix moyen, valeur approximative en raison de la richesse même de ses composants, a souvent été rejeté sans autre forme de procès.

Cette variabilité que nous venons de rappeler se rapporte à différents facteurs dont les plus importants seront:

. Les différences de qualité du produit

. L'évolution entre le matin et le soir

. Les différences entre prix vendeurs (prix souhaités de transaction) et prix acheteurs (prix réels de transaction).

Il s'agit là simplement de quelques uns des déterminants statiques (pour un même jour de marché et un même lieu) de la variabilité du prix. D'autre facteurs interviennent dont les effets seront généralement limités sur le plan statique mais pourront devenir trés importants dans l'optique dynamique de relevés successifs dans le temps.

Un prix n'est en effet que l'affectation momentanée d'une valeur à une quantité précisée, stable en tous lieux et en toutes époques (Kilogramme, litre etc...). Or, en ce qui concerne les relevés effectués en milieu rural africain, ces mesures de quantités sont éminemment variables suivant, non seulement les lieux, mais aussi les moments de l'année.

Ainsi, la calebasse en usage dans telle zone d'enquête se révèlera avoir une contenance totalement différente de celle en usage dans telle autre. L'étalonnage ici peut être envisagé de façon relativement simple sur la base d'une répartition géographique. Plus subtiles et généralement moins bien connues, quand elles ne sont pas carrément ignorées, sont les variations pouvant intervenir suivant les époques dans la contenance, ou plus précisément dans le remplissage, d'unités de mesure locales demeurées les mêmes.

Nous avons ainsi pu quantifier (dans le cadre de l'étude sur les filières de commercialisation que nous menons au Togo), des évolutions trés marquées de l'équivalence en unités du système métrique (Kgs, litres) d'unités de mesure locales inchangées (boites, calebasses etc...) et ce, suivant les époques. Ces évolutions procèdent directement de stratégies des opérateurs qui les induisent à diminuer les quantités unitaires (taux de remplissage) lorsque les quantités globales disponibles diminuent, et donc que la demande se fait plus pressante face à une offre de plus en plus limitée, poussant les prix vers le haut. Dans le cas particulier des céréales, ce biais sera encore accru par l'évolution de la densité du grain,et donc de son poids rapporté à son volume, au fur et à mesure de son séchage. La résultante en sera, si toutes les précautions n'ont pas été prises, une tendance à l'écrasement des évolutions réelles, les prix élevés, transcrits en kilogs ou en litres, apparaissant moins hauts qu'ils ne le furent réellement et, à l'inverse, les prix les plus bas étant relevés avec une erreur à la hausse.

C'est pourquoi il nous apparait absolument impératif que soient adoptées toutes les précautions méthodologiques aptes à permettre une limitation maximale de ces approximations. Ce n'est que par cette rigueur que pourront être réhabilités des relevés à notre sens injustement dévalorisés ou parfois, nous l'avons dit, survalorisés.

Ainsi, en ce qui concerne cette variable prix:

Autant dans l'optique de l'élaboration de prix moyens significatifs que dans le but de fournir des séries susceptibles d'alimenter des analyses fines, les relevés seront effectués sur la base de la différenciation entre prix du matin et prix du soir.

La différenciation entre prix vendeurs et prix acheteurs, différenciation pouvant être affinée par une distinction secondaire entre vendeurs - producteurs et vendeurs - revendeurs, acheteurs - consommateurs et acheteurs - revendeurs etc... ne sera pas retenue ici pour des raisons de limitations dans les moyens matériels et humains disponibles.

Dans ces conditions, et sans tomber dans le biais des pratiques habituelles qui visent une simplicité trop souvent réductrice en enquêtant auprés des agents les plus faciles à identifier, les vendeurs en l'occurence, ne seront relevés que les prix acheteurs. En effet, seuls ces prix acheteurs représentent les niveaux réels de transactions effectives dont nous avons déja précisé qu'ils peuvent s'écarter trés fortement (plus de 50 % dans certains cas) des prix souhaités de transaction énoncés par les vendeurs.

D'autre part, nous rappellerons ici pour mémoire que les prix déclarés par les vendeurs seront souvent entachés d'erreurs en raison des stratégies particulières de réponse de ces opérateurs. Ceci est particulièrement vrai dans le cas qui nous occupe ici où ce seront les agents de l'OFNACER qui seront principalement chargés de ces relevés en alternance avec ceux de la DEP. Il serait totalement irréaliste, dans ces conditions, d'espérer obtenir des réponses non biaisées de la part des vendeurs présents sur le marché.

1.1.2. Les autres variables

- Etalonnage des unités de mesure locales (UML)

La première des autres variables à relever sera directement liée aux relevés de prix et concernera l'étalonnage permanent des unités de mesure locales. Par étalonnage permanent, nous entendons ici une répétition de ces mesures à différentes périodes de l'année afin, d'une part d'en suivre l'évolution dans un but analytique, d'autre part de fournir une base solide à la transcription eu unités du système métrique des relevés de prix effectués en mesures locales.

En termes structurels, et non plus conjoncturels, les types d'unités de mesure utilisés dans les différentes zones et par les différents opérateurs sont d'ailleurs, en eux mêmes, tout à fait significatifs des pratiques habituelles locales en matière de commercialisation.

- Volumes unitaires des transactions

En termes d'analyse économique, les interprétations de la dynamique du marché seront tout à fait différentes suivant que le prix relevé aura été établi à la suite d'un faible nombre d'échanges de trés grosse importance unitaire ou d'un grand nombre de transactions de trés faible valeur.

Il sera aussi important de connaitre le poids des différents intervenants sur le marché, tant acheteurs que vendeurs, en termes de quantités échangées par individu..

Ceci est particulièrement vrai pour des marchés sensibles tels que le sont les marchés ruraux de produits céréaliers que le projet se propose de suivre ici.

L'information complète sera donc fournie par deux types de relevés complémentaires portant, d'une part sur les volumes globaux manipulés par les différents acteurs, d'autre part sur le volume unitaire des transactions effectuées.

L'information sur les acheteurs sera collectée en même temps que les relevés de prix.

L'information sur les vendeurs fera l'objet de relevés spécifiques permettant en même temps la collecte des informations ressortissant au point suivant: "typologie des vendeurs".

- Typologie des vendeurs

Cette dénomination doit être prise ici dans une acception limitée. En effet, plus que d'une véritable typologie, il s'agira simplement d'une esquisse dans laquelle nous nous limiterons à saisir les différentes combinaisons de produits proposés à la vente par les vendeurs.

Dans une optique plus analytique, il aurait bien évidemment été souhaitable d'aller plus loin dans cette approche. Cependant, ainsi que nous l'avons déja précisé en ce qui concernait les types d'informations retenus pour les relevés de prix, les contraintes objectives de l'enquête nous conduisent à limiter étroitement nos ambitions.

Afin de minimiser les risques de dérapage, la partie des relevés portant sur la typologie des vendeurs sera proposée sous forme de module indépendant qui pourra dès lors faire l'objet de différents choix en ce qui concerne les modalités de passage: passage synchronisé avec les relevés acheteurs, passage séparé (jour ou enquêteur différent) ou bien aucun passage du tout dans le cas où les contraintes s'avèreraient trop fortes. D'autre part, certains types de marchés (petits marchés ruraux par exemple) ne nécessiteront pas une telle approche, les opérateurs y effectuant des transactions appartenant à une seule catégorie (producteurs - vendeurs).

Bien évidemment, le synchronisme entre les deux types de relevés serait beaucoup plus riche au niveau des possibilités d'analyse. On tentera donc de le réaliser chaque fois que cela sera possible.

1.2. LES QUESTIONNAIRES

1.2.1. Les questionnaires prix acheteurs (questionnaires M1 et M2)

Dans la mesure où les services concernés sont déja, ou seront bientôt, équipés de micro ordinateurs, il faut prévoir dès à présent un dépouillement informatisé des données récoltées. Le type des informations recueillies se prête d'ailleurs parfaitement à cette forme de traitement.

Ceci implique que soit prévue dès le départ une présentation des questionnaires adaptée à une saisie directe et façile. Ce dernier point ne peut être précisémment évalué que par rapport au logiciel qui sera utilisé pour le traitement et donc par rapport à la structure exacte que revêtiront les fichiers de la base de données. Face à ces préoccupations de simplification de la saisie, la solution la plus efficace serait que les questionnaires utilisés sur le terrain soient la copie exacte, sortie sur imprimante, du masque de saisie des données qui apparaitra à l'écran. Cette opération ne peut être envisagée qu'en disposant du matériel et du logiciel utilisé. Ceci n'ayant pas été le cas dans le cadre de cette mission, nous nous bornerons à proposer un schéma de questionnaire qui pourra être utilisé dés à présent, en attendant que sa forme soit éventuellement modifiée pour s'adapter parfaitement au type de logiciel ou de programme retenu pour le traitement. Nous venons d'énoncer ici la recherche d'un optimum au niveau de la simplification de la saisie, ce qui n'empêchera pas, de toutes façons, cette saisie de pouvoir se faire à partir des questionnaires que nous proposons et ce, quel que soit le type de fichier utilisé. Simplement, le passage de l'un à l'autre (du questionnaire au fichier) serait nettement facilité par l'élaboration d'un masque de saisie semblable en tous points aux questionnaires de terrain.

Deux options sont possibles en ce qui concerne les modalités concrêtes des relevés effectués dans le cadre de ces questionnaires. Chacune d'entre elles aura des résultats différents en ce qui concerne la minimisation de l'erreur finale de l'information, erreur finale résultant de la combinaison entre erreur de mesure et erreur d'échantillonnage (nous supposons nulle la troisième composante de l'erreur finale, à savoir l'erreur de visée. En d'autres termes, nous supposons les variables choisies cohérentes avec la problématique posée).

La première consiste à effectuer des pesées directes de tous les achats effectués. Dans ce cas, l'erreur de mesure sera égale à zéro. Par contre, cette méthode contraignante sur le plan matériel et en ce qui concerne la disponibilité en temps, ne permettra d'effectuer qu'un nombre réduit de relevés. Dés lors, l'erreur d'échantillonnage pourra se révéler trés importante. Ceci sera particulièrement vrai dans le cas de mesures effectuées sur un grand marché si, ce qui n'est pas dénué de fondements, l'on suppose que la diversité des prix réellement pratiqués est d'autant plus forte que le marché est important. Nous nous plaçons évidemment ici dans le cas de figure qui sera celui, particulier, de notre étude, où un seul enquêteur sera disponible par marché. Dans le cas où les moyens seraient peu limités et les enquêteurs disponibles en nombre voulu, le problème de l'optimisation se poserait en d'autres termes. Nous pouvons cependant avancer que ce cas est rare. Nous sommes dés lors conduits à envisager une seconde option qui, au prix d'une certaine augmentation de l'erreur de mesure, permet de réduire trés significativement l'erreur d'échantillonnage et donc l'erreur finale résultant de la combinaison des deux premières.

Cette seconde option consiste à ne pas pratiquer de mesures directes des quantités échangées, mais à utiliser des évaluations faites en unités de mesure locales (UML). Ces unités de mesure seront, suivant les cas, des calebasses, des tines, des assiettes etc... Dés lors, la méthode se bornera à procéder par interview en demandant le type, le prix et le nombre d'UML achetées. Pour plus de précisions, ces types d'UML devront être précisés en langage vernaculaire, beaucoup plus riche et précis. En effet, les dénominations vernaculaires différencient souvent les ustensiles de tailles différentes ressortissant, en français, à une appellation unique (la grande calebasse, la petite et la moyenne

porteront des noms différents). La méthode verra sa précision varier suivant que les mesures utilisées seront des ustensiles manufacturés (assiettes, bols en métal, boites de conserve) des produits végétaux (calebasses) ou des productions artisanales (vanneries). Nous verrons que, par chance, l'utilisation de ces différents types de mesure manifeste une certaine corrélation avec la taille des marchés (les mesures manufacturées, et donc normalisées et relativement précises, se trouvent généralement sur les marchés importants, les mesures les plus imprécises apparaissant sur les marchés villageois de moindre importance). Dans cette option, et notre dernière remarque prend ici toute sa signification, il deviendra possible, sur les marchés les plus fréquentés, d'augmenter notablement la taille de nos échantillons en ne pratiquent plus que des mesures indirectes sur la base du comptage d'unités de mesure locales (UML) régulièrement étalonnées (questionnaire M3). Par contre, sur les petits marchés ruraux, aux unités de mesure erratiques, nous serons conduits à des pesées directes, aisées à réaliser en raison de la petite taille des échantillons nécessaires (souvent d'ailleurs un échantillonnage ne sera pas réalisable car, étant donné le petit nombre d'acheteurs, des mesures exhaustives devront être effectuées).

De ces quelques considérations, il résulte que nous utiliserons les deux méthodes en fonction des types de marchés étudiés:

- Sur les marchés les plus importants:

Afin de ne pas complexifier encore plus une tâche déja ardue, les mesures de poids ou de volumes seront basées sur les simples déclarations des acheteurs en termes d'unités de mesure locales. Ce système permet une utilisation optimale de l'agent enquêteur en ne le faisant pas s'enliser dans des tâches répétitives, fastidieuses et délicates, de mesures permanentes avec balance. Ceci est d'autant plus valable que ces mesures ne pourraient être correctement effectuées qu'au prix d'une diminution drastique de la taille de l'échantillon. L'option "pesées systématiques", pour une légère amélioration de la qualité de la mesure, comporterait des effets négatifs beaucoup plus importants que les avantages fournis:

. Impossibilité de s'en tenir avec un seul enquêteur aux tailles d'échantillon minimum nécessaires en raison de l'importante surcharge de travail constituée par des mesures permanentes.

. Nécessité pour chaque enquêteur de disposer en permanence d'un matériel de mesure personnel (coût pour le projet) et de le transporter pour chaque enquête.

. Caractère délicat et fastidieux de telles mesures répétitives dont on peut, avec une quasi sûreté, déduire qu'elles seront trés rapidement menées sur des bases biaisées, l'enquêteur se bornant à demander le nombre d'unités de mesure locales achetées et leur affectant d'autorité une valeur moyenne.

C'est pourquoi nous adopterons dans ce cas la méthode proposée ici, consistant à différencier relevés d'unités de mesure locales et étalonnage de ces mêmes unités par le biais de deux modalités d'approche (et donc de deux questionnaires) différentes et indépendantes.

Les relevés auprès des acheteurs seront effectués à partir du questionnaire M1, reproduit en annexe, dont l'utilisation sera la suivante:

La colonne 1 porte mention du numero de l'acheteur. Ce numero est donné par ordre chronologique d'enquête (le premier enquêté portant le numéro 1, le second le numéro 2 etc...).

La colonne 2 mentionne si l'acheteur a été enquêté le matin ou le soir. elle sera

remplie par les codes M pour matin et S pour soir. Ces codes, comme d'ailleurs tous les autres, seront rentrés tels quels sur l'ordinateur. Compte tenu du déroulement particulier des marchés ruraux, les appellations matin et soir devront être à nuancer. On pourra admettre, en règle générale, que les relevés du matin seront ceux effectués avant 12h00, les relevés du soir étant postérieurs à 14h00. Dans l'optique d'une bonne représentativité de cette différenciation matin/soir, aucun relevé ne devrait être effectué entre 12h00 et 14h00. Nous parlons ici au conditionnel et en termes relativement généraux car, suivant les cas, des modalités particulières d'adaptation devront être adoptées.

La colonne 3 précise le type du produit, sous la forme de codes à deux lettres. Par exemple, MA pour le maïs, SO pour le sorgho etc...

La colonne 4 précise le type d'unité de mesure (UML) utilisé (bol, calebasse etc...). Cette mention sera portée sous forme d'un code de deux lettres représentant l'abrégé du type d'UML. Par exemple, PB pour petit bol, GB pour grand bol etc... Si cela s'avère nécessaire pour augmenter la précision, ces types pourront être codés sur la base des appellations en termes vernaculaires.

La colonne 5 mentionnera le prix payé en francs CFA pour chaque unité de mesure.

La colonne 6 précisera le nombre d'unités de mesure achetées

- Sur les petits marchés ruraux

A partir d'informations connues (recueillies par exemple auprès des agents de l'OFNACER), seront déterminés les marchés sur lesquels il sera nécessaire de pratiquer ces mesures directes.

Le questionnaire utilisé (M2) sera directement calqué sur le questionnaire précédent (M1) simplement complété par une colonne supplémentaire comportant les pesées directes (colonne 7). Nous utiliserons cette présentation de façon à pouvoir tester par la suite l'hypothèse formulée au départ, suivant laquelle ces unités de mesure seraient trés peu précises. S'il s'avérait aprés analyse, chiffres en main, que cette variabilité était limitée, on passerait, sur les marchés conçernés, à une approche du premier type (questionnaire M1).

Dans l'optique d'un traitement informatique, ces deux questionnaires (M1 et M2) ne comportent que des champs de saisie et aucun champ de calcul. Ceux ci seront inclus dans le seul fichier informatique où ils feront l'objet de traitements automatiques.

Bien évidemment, d'autres options alternatives de présentation auraient pû être envisagées telles que, par exemple, l'affectation de fiches spécifiques à chacun des produits rencontrés. Ce choix aurait multiplié, certainement inutilement, le nombre de questionnaires, et donc les manipulations et les coûts.

Dans les instructions données aux enquêteurs concernant le passage de ces questionnaires, on insistera sur le fait que les relevés devront porter sur TOUS LES TYPES DE CEREALES présents sur le marché pour le jour de l'enquête.

1.2.2. Le questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales (M3).

Afin d'alléger les modalités concrêtes du passage sur le terrain du questionnaire prix acheteurs (M1), tous les relevés le concernant seront effectués par interview à partir des unités utilisées localement (par exemple, combien de calebasses?, à quel prix unitaire ? etc...). Dés lors, il conviendra de procéder à des étalonnages réguliers de ces unités de

mesure locales afin qu'elles puissent être converties sans problèmes en unités du système métrique. C'est ici l'objet du présent questionnaire.

Ce questionnaire M3 est reproduit en annexe.

Compte tenu du nombre de relevés et de l'utilisation qui sera faite par la suite des résultats, chaque questionnaire sera affecté à un produit particulier. Chacun des petits tableaux (indicés A, B, C, D, E dans notre exemple) se rapporte à une unité de mesure particulière (grand bol, petit bol etc...). Le nombre de colonnes de chaque petit tableau (7 dans notre exemple) indique le nombre de pesées que chaque enquêteur devra effectuer pour chaque type d'unité de mesure locale utilisé pour le produit concerné. Il aura donc à charge de remplir la totalité des cases de tout tableau ouvert (soit chaque fois que sera identifié un type particulier d'UML). En fonction des besoins, le nombre de tableaux et de colonnes pourra être modifié.

Dans une première étape, la variabilité de l'équivalence en unités du système métrique des unités de mesure locales d'un même type étant inconnue, on pratiquera un nombre suffisant de relevés pour permettre une bonne précision de la moyenne obtenue. Compte tenu des moyens qui seront disponibles et des nécessités définies en matière de précision des mesures, on pourra éventuellement envisager des séries de relevés suffisamment importantes pour permettre des calculs statistiques de représentativité, ceci permettant par la suite la détermination précise des tailles des échantillons, pour un intervalle de confiance donné.

Le passage de ces questionnaires nécessitera la mise à la disposition de l'enquêteur d'un instrument de mesure (balance, peson..) dont il serait souhaitable que la portée soit suffisamment importante (plus de 10 Kgs) et la précision suffisamment fine (100 grs minimum). La meilleure solution serait la fourniture de deux pesons (légèreté et facilité d'emploi) de portées et précision complémentaires. Par exemple un peson de 5 Kgs avec une précision de 50 grs au minimum, et un peson de 20 Kgs. Dans la pratique, les choix seront directement conditionnés par les caractéristiques techniques spécifiques aux matériels disponibles localement.

1.2.3. Le questionnaire vendeurs (M4)

Ce questionnaire est reproduit en annexe.

La colonne 1 comporte le numéro du vendeur, attribué chronologiquement comme pour le questionnaire M1.

Dans la colonne 2 seront portés TOUS LES PRODUITS PROPOSES à la vente par le vendeur concerné, et non pas les seules céréales. Ceci a pour but de fournir une idée précise de l'éventail de produits entrant, en complémentarité ou en concurrence, dans les activités commerciales de l'agent.

Dans la colonne 3 seront spécifiés les types d'UML utilisés pour le produit considéré.

Dans la colonne 4 seront rapportées (en UML) les quantités du produit considéré proposées à la vente.

Dans la colonne 5 sera spécifié, toujours par produit, le type d'agent ayant effectué l'opération. Nous entendons ici que seront différenciées trois catégories:

. Celle du revendeur ayant effectué, sur ses fonds propres, des achats en un autre lieu pour en effectuer la revente sur le marché étudié,

. Celle du commissionnaire, agent commercial d'un grossiste, ne possédant pas en propre les produits proposés,

. Enfin celle du producteur - vendeur, premier intervenant de la chaîne commerciale.

Ces trois catégories seront respectivement codées dans le questionnaire par "R" pour les revendeurs, "C" pour les commissionnaires et "P" pour les producteurs - vendeurs.

Dans la colonne 6 seront spécifiés les lieux d'obtention des produits: Lieu d'achat pour les revendeurs, lieu de prise en charge pour les simples intermédiaires, lieu de production pour les producteurs - vendeurs.

Il aurait pu être interessant, dans ce questionnaire, de prévoir une colonne de questions portant sur les prix demandés par les vendeurs. Cette démarche aurait permis une évaluation du biais introduit par les relevés limités aux seuls vendeurs, en les comparant avec ceux obtenus auprès des acheteurs. En raison de la personnalité particulière des enquêteurs utilisés (agents de l'OFNACER), il nous a semblé préférable de ne pas retenir cette option. En effet, des relevés sur une variable aussi "sensible", en induisant des réactions de méfiance chez les enquêtés, risqueraient de compromettre, par contre coup, la fiabilité des relevés portant sur les autres indicateurs. Ceci est particulièrement vrai au Burkina où le secteur commercial fait actuellement l'objet de la mise en place d'une règlementation visant à le normaliser. Des tentatives menées précédemment par l'OFNACER ont d'ailleurs clairement montré le danger, un rejet total des enquêteurs par les vendeurs apparaissant dés lors que la question des prix était abordée.

1.3. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

1.3.1. Les questionnaires prix acheteurs (M1 ou M2)

- Les modalités de passage

Ce questionnaire sera rempli par interview auprés des acheteurs venant d'effectuer une ou plusieurs transactions.

Compte tenu de la problématique des études proposées ici et de la nécessité de ne pas alourdir la collecte, ne seront relevées que les informations se rapportant à des échanges de céréales.

Pour ce faire, l'enquêteur se placera au lieu d'entrée / sortie le plus important du marché et enquêtera systématiquement auprès de tous les acheteurs quittant le marché. Les renseignements concernant tous les types de céréales achetés par un même individu seront relevés. Comme nous l'avons déja précisé, cette méthode permettra, sans surcoût, des traitements complémentaires portant sur l'éventail des produits céréaliers achetés par un même opérateur.

Dans un premier temps, les acheteurs seront enquêtés au fur et à mesure de leur passage, sans que soient pris en compte les types de céréales achetés. Au bout d'un certain temps cependant, compte tenu de l'impératif que nous avons souligné, et qui nous conduit à effectuer des relevés sur la totalité des types de céréales échangés, l'enquêteur sera amené à faire des choix de façon à ce qu'un nombre minimum de relevés soient effectués pour chacune de ces céréales. En première approximation, nous pouvons fixer à 5 environ par demi-journée (matin et soir) et par produit, le nombre de ces relevés.

Cette méthode présente l'avantage de fournir des informations sur le niveau des prix et des quantités échangées lors de TRANSACTIONS REELLES et non pas, comme c'est

généralement le cas lors de relevés de mercuriales effectués auprès des vendeurs (pour des raisons de facilité), sur les PRIX DE TRANSACTION SOUHAITES.

On aura noté qu'un léger biais pourrait être introduit par le fait de ne se placer qu'à une seule entrée / sortie du marché et non pas à plusieurs, comme il serait souhaitable. Un seul enquêteur étant disponible par lieu d'enquête, nous serons contraints de nous limiter à ce mode d'organisation. En tout état de cause, si un biais réel existe, il ne devrait être qu'infime, sous réserve qu'une stratégie particulière de l'enquêteur ne vienne pas l'accroitre.

- La périodicité des passages

Sur un plan général, par rapport à la problématique qui nous occupe et au désir de disposer d'un véritable système intégré, il apparait nécessaire que ces relevés ne soient pas trop espacés dans le temps. Afin de permettre une bonne analyse des situations rapidement évolutives (induites par l'occurence d'évènements majeurs tels qu'achats de l'OFNACER, récolte par les producteurs etc...), un cycle de suivi inférieur ou égal à 15 jours nous semble nécessaire. La durée exacte de ce cycle sera précisément déterminée par la périodicité des marchés étudiés.

Au Burkina, pour les marchés non hebdomadaires, cette périodicité varie de 1 à 6 jours. En ce qui concerne les marchés journaliers, une journée particulière de la semaine revêt généralement un aspect plus important que les autres. Cette caractéristique peut, sans abus, nous conduire à les assimiler, au niveau de la détermination de la périodicité des passage, à des marchés hebdomadaires, et donc d'alléger le dispositif. Ces marchés journaliers sont généralement des marchés urbains, autour desquels ne sera pas menée l'enquête sur les producteurs (opération 3). Cela élimine l'importance du choix de la périodicité du suivi par rapport à la synchronisation nécessaire avec l'enquête producteurs.

Dans ces conditions, nous retiendrons deux groupes à rythme de passage différencié:

. Les marchés journaliers et ceux se tenant tous les trois jours:

Pour les marchés journaliers, un passage chaque semaine, le jour du rassemblement le plus important.
Pour les marchés se tenant tous les 3 jours, un passage tous les deux marchés.

. Les marchés se tenant tous les 5 ou 6 jours et les marchés hebdomadaires:

Pour les marchés se tenant tous les 5 ou 6 jours, un passage tous les deux marchés.
Pour les marchés hebdomadaires, un passage toutes les deux semaines.

Ce rythme différencié de passage est justifié par le fait que la périodicité de la tenue des marchés peut être considérée comme un indicateur sûr de leur importance, tant quantitative (volume des transactions) que qualitative (influence sur la formation des prix, intervention de certains opérateurs particuliers, disposition de l'information la plus récente sur les tendances etc...). De ce fait, on peut supposer que l'information y sera meilleure que sur les autres lieux d'échanges et donc que les éventuelles tensions ou évolutions y apparaitront antérieurement aux autres marchés. Dans ces conditions, l'étude de la dynamique de la transmission des effets et des informations entre marchés nous conduit à adopter un rythme de passage différencié.

Par exemple, il sera utile de pouvoir tester si les prix se déterminent sur ces marchés de première grandeur, et dans quelle mesure ces mouvements de prix se transmettent ensuite sur les marchés de moindre importance. Pour ce faire, compte tenu de

la densité des échanges sur ces marchés importants, nous sommes logiquement conduits à y densifier aussi la répartition des relevés dans le temps.

Enfin, on notera que les deux rythmes différents adoptés se recoupent.

Cette typologie des marchés, afférente à la périodicité des passages, est indépendante de la typologie d'analyse, et donc de choix d'échantillonnage, que nous aborderons dans la section suivante.

1.3.2. Le questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales (M3)

- Les modalités de passage

Elles seront extrèmement simples. Pour chacun des produits considérés, et chaque type d'unité, l'enquêteur devra effectuer le nombre de mesures correspondant au nombre de cases portées sur le questionnaire. Dans le cas particulier où, sur de petits marchés par exemple, l'enquêteur ne pourrait trouver suffisamment d'unités à mesurer, il se limiterait évidemment à un relevé exhaustif.

Ces mesures devront être effectuées auprés des vendeurs, ce qui risque bien évidemment d'introduire un biais pour les mêmes raisons que celles que nous avons précédemment énonçées en ce qui concernait les relevés de prix. Cependant, il s'agit là d'une mesure objective (pesée), et l'on peut supposer que, si stratégies il y a de la part des vendeurs, elles seront moins tranchées en ce qui concerne le remplissage des unités de mesure qu'en ce qui concerne les déclarations sur les prix. Aucune autre alternative ne peut être envisagée de toutes façons.

Les vendeurs seront choisis de manière aléatoire. Cet échantillonnage sera établi d'une manière trés simple. Par exemple, tirage d'un nombre au hasard (de 1 à 10) qui représentera le nombre de pas que devra effectuer l'enquêteur dans une certaine direction (suivant les allées du marché) avant de stopper et d'interroger alors le vendeur le plus proche. Les mesures porteront sur la totalité des produits concernés détenus par le vendeur et tous les types d'unités de mesure. Cette opération sera répétée autant de fois que nécessaire afin que soient remplis tous les questionnaires. Le choix des directions à suivre (allées) devra permettre un bon quadrillage du marché, sans que soient privilégiées certaines zones particulières.

- La périodicité des passages

Dans un premier temps, cette périodicité pourra être mensuelle pour tous les marchés considérés. Aprés examen des premières séries, ce rythme sera adapté en fonction des variations (ou des non variations) relevées. Si nécessaire, cette périodicité pourra ne pas être linéaire tout au long de l'année mais modulée suivant les périodes (relevés plus nombreux au moment des récoltes par exemple, période à laquelle l'équivalent poids des UML est le plus susceptible de varier avec l'arrivée en grandes quantités de grains frais).

Ces relevés seront effectués en dehors des jours de passage du questionnaire prix acheteurs (M1).

1.3.3. Le questionnaire vendeurs (M4)

- Les modalités de passage

Ce questionnaire sera passé auprès des vendeurs sans qu'il soit nécessaire de se préoccuper de la différenciation matin/soir. Chaque vendeur sera enquêté sur la totalité des produits qu'il propose.

Suivant que ce questionnaire sera passé en même temps que le questionnaire prix acheteurs ou non, la taille de l'échantillon à suivre sera différente. Dans tous les cas, cette taille devra être déterminée en fonction des caractéristiques particulières de diversité des marchés étudiés. Elle sera aussi directement fonction, ainsi que le mode de tirage, du traitement que l'on déirera effectuer de l'information récoltée.

Par exemple, si l'on souhaite uniquement connaitre les différents types de vendeurs présents et, pour chacun de ces types, avoir une information qualitative, on pourra confier à l'enquêteur la tâche d'établir dans un premier temps le relevé de ces différents types puis, dans un second, celle de mener un certain nombre de relevés, nombre qui ne devra pas nécessairement être trés important.

Par contre, si l'on désire chiffrer la répartition relative des différents types de vendeurs présents sur le marché ainsi que les éventails de produits pratiqués, un tirage aléatoire s'impose, ainsi qu'un échantillonnage plus conséquent (la taille exacte de cet échantillon sera directement fonction de la variabilité de la variable étudiée, et non de son effectif total).

Dans ces différentes modalités de choix ou de tirage aléatoire, une autre variable influe qui est celle de la spécialisation par lieux du marché (coin des grossistes, coin des détaillants etc...). Ici encore, seule une approche fine sur le terrain pourrait permettre de dégager des instructions précises sur les démarches à adopter dans les différents cas.

Cependant, afin de limiter les errements souvent liés à des propositions demeurées trop ouvertes, nous préconiserons ici un mode de tirage aléatoire des vendeurs à enquêter, identique à celui utilisé pour le passage du questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales (M3).

Dans le cas où ce questionnaire serait passé de façon indépendante, on pourra fixer le nombre total de relevés à une vingtaine environ (chiffre à moduler en fonction de la taille et de la diversité des marchés à étudier).

Dans le cas où ce questionnaire serait passé concuremment avec le questionnaire prix acheteurs, il ne nous semble pas possible de fixer, ex nihilo, le nombre de relevés minimum à effectuer. Ce nombre sera trés certainement établi directement en fonction de la charge de travail et de la disponibilité de l'enquêteur.

- La périodicité des passages

Afin de permettre au mieux la combinaison des données, il sera souhaitable que la périodicité retenue pourr les passages soit la même que celle adoptée pour les questionnaires prix acheteurs. Si un passage simultané est retenu pour les deux séries de questionnaires, la programmation ne posera pas de difficultés.

Dans le cas inverse, le passage du questionnaire M4 devra s'intercaler entre ceux du questionnaire M1 ou M2.

Un problème particulier sera posé dans le cas des marchés journaliers pour lesquels nous avons précisé qu'un jour de la semaine revêtait généralement une importance particulière, et qu'il serait donc souhaitable que les relevés concernant les prix acheteurs fussent effectués ce jour là. Si l'on considère que des opérateurs particuliers peuvent se manifester précisémment ce jour là, il devrait en être de même en ce qui concerne le passage du questionnaire vendeurs. Cela ne pourra se concrétiser que dans le cas où un second enquêteur sera disponible simultanément au premier. En cas d'impossibilité, ces relevés devront être effectués un autre jour.

1.4. LA TYPOLOGIE DES MARCHES ET LE CHOIX DES LIEUX D'ENQUETE

Deux niveaux doivent être pris en compte dans le choix des marchés à enquêter:

- La zonification du pays en régions excédentaires ou déficitaires du point de vue de la production céréalière.

- La typologie des marchés

1.4.1. La zonification du pays en zones excédentaires ou déficitaires

Cette zonification sera effectuée sur le modèle des cartes établies en annexe du rapport "APPROCHE MACRO - ECONOMIQUE ...". Il s'agit là de l'opération 2 dont nous avons précisé qu'elle devrait être prise en charge par la DEP et l'PFNACER. Cette cartographie, actuellement en fin d'élaboration, sera le premier document publié dans le cadre du Système d'Information.

L'impact de cette zonification sur le choix des lieux à enquêter (catégorie d'échantillonnage) n'influera en fait que de façon marginale en raison de la bonne couverture que nous devrions avoir sur l'ensemble du pays. De ce fait, tous les types de zones devraient être représentés sur la seule base d'un choix effectué à partir de la typologie des marchés définie dans la sous - section suivante. Cependant, les cas particuliers de certaines provinces excédentaires situées dans de larges zones déficitaires devront être pris en considération (cf. carte des déficits / excédents par province reproduite en annexe du document "APPROCHE MACRO - ECONOMIQUE ..."). Il conviendra alors que des marchés soient suivis au sein de ces provinces, marchés qui n'auraient peut être pas été pris en considération au premier niveau du choix (à partir de la typologie des marchés).

Par contre, cette zonification nous apparait particulièrement pertinente en temps que catégorie de traitement et d'analyse. Les comportements des prix, absolus et relatifs, les typologies de vendeurs etc... pourront ainsi être analysés directement en référence à cette zonification.

1.4.2. La typologie des marchés

C'est à partir de cette typologie que sera effectué, dans un premier temps, le choix des villages à suivre. Ce choix sera modulé, si nécessaire, en fonction des informations obtenues au niveau de la zonification en provinces excédentaires ou déficitaires, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment.

Cette typologie peut être envisagée à partir de différentes nomenclatures.

On propose souvent une différenciation établie sur une base fonctionnelle (marchés de consommation, marchés de regroupement etc...). Une telle typologie présente l'inconvénient de multiplier trés rapidement les catégories intermédiaires dans la mesure où, souvent, ces fonctions se trouvent réunies en un même marché. D'autre part, elle n'est pas directement opératoire dans le cadre de la problématique fixée ici.

Une autre approche est représentée par la typologie reproduite dans le document de Johny EGG, "APPROCHE MACRO - ECONOMIQUE D'UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LE MARCHE DES CEREALES AU BURKINA FASO", typologie directement tirée des travaux menés par le CRED au Burkina. Dans le cadre de notre problématique, celle ci nous apparait bien plus pertinente. A l'analyse, elle s'avère cependant confuse sur certains points et peu opérationnelle. Elle amalgame par exemple dans une même catégorie les marchés relevant

de centres de consommation urbains et les marchés de transit ("Principaux centres de consommation urbains et points de transit"). Or, ces marchés apparaissent totalement dissemblables de tous les points de vue (fonction, comportement des variables, types de transactions etc...) et souvent situés en des lieux différents (les principaux points de transit ne se trouvent pas dans les centres urbains les plus importants). Il sera donc abusif de les considérer comme ressortissant à une même catégorie. D'autre part, certains types semblables apparaissent différenciés sans justification précise (marchés ruraux internationaux et points de transit par exemple, qui font l'objet de deux catégorisations différentes).

Sur la base de ces constatations, nous proposerons donc la typologie suivante:

. Les marchés urbains des villes principales

. Les marchés urbains des villes secondaires

. les marchés ruraux des zones de production

. les marchés ruraux frontaliers

. les marchés internationaux et les centres de transit

- Les marchés urbains des villes principales:

En ce qui concerne les marchés de détail, il s'agit là de marchés de fin de filière devant faire face à une forte pression de la demande. Les producteurs n'interviennent pratiquement pas au niveau des vendeurs et les acheteurs seront principalement des consommateurs.

Ces villes étant approvisionnées à la fois par des flux endogènes au pays (en provenance des régions de production excédentaires) et des flux exogènes (importations, aide alimentaire), la détermination des prix y prendra une forme particulière.

La comparaison chronologique des courbes des prix établies en ces lieux et sur les autres marchés en fonction de l'occurence de certains évènements majeurs (récolte sur les lieux de production, arrivée de l'aide alimentaire) permettra d'éclairer certaines hypothèses concernant la dynamique de la détermination du niveau des prix et de sa transmission.

- Les marchés urbains des villes secondaires:

Il s'agit là d'une catégorie proche de la première, cependant:

Ces villes secondaires sont généralement situées plus près des zones de production et moins gourmandes en approvisionnements ce qui les rendra plus directement dépendantes des flux endogènes. Le plus souvent, elles ne pourront cependant pas être entièrement approvisionnées par leur région propre et, ici encore, le marché se déterminera en fonction de la concurrence (ou complémentarité) existant entre flux endogènes et flux exogènes.

- Les marchés ruraux des zones de production:

Suivant les zones, ces marchés seront ou non directement approvisionnés par les aires de production environnantes. Une analyse comparative avec les séries relevées sur les autres types de marchés devrait permettre de préciser, en l'absence de flux réels de produits (absence d'importations sur place de produits provenant de flux exogènes),

l'importance de la transmission de l'information dans la détermination des prix (les prix sur ces marchés sont ils déterminés, en partie ou en totalité, par les agents opérant concuremment sur différents types de marchés).

- Les marchés ruraux frontaliers:

Il s'agit là de marchés ruraux situés en zone frontalière mais à l'écart des grands axes routiers. Il s'agit donc d'une catégorie tout à fait différente de celle des "marchés internationaux et centres de transit". Ces marchés ont un comportement particulier en ce sens que les prix y sont souvent établis en fonction des déterminants économiques (niveaux de production, taux de change) prévalants de l'autre coté de la frontière. Dans de nombreux cas d'ailleurs, on notera que l'"économie" de ces marchés ou villages sera quasi exclusivement tournée vers cet "étranger" proche.

- Les marchés internationaux et les centres de transit:

Ce seront les lieux d'échange internationaux situés à l'intérieur du pays.

Sur ces marchés, en raison de leur importance déterminante, des enquêtes plus approfondies que celles programmées dans ce document devraient être envisagées. En effet, on y relèvera principalement d'importantes opérations d'échanges en gros. La méthodologie utilisée ici ne permet pas d'appréhender ces opérations dès lors qu'elles revêtent une trop grande importance (difficulté d'identification des acheteurs).

Ces relevés complémentaires devraient être conduits dans le cadre des opérations 4 et 8.

1.5. LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

1.5.1. Les moyens humains

- Au niveau central

Ils seront founis par le personnel d'encadrement de l'OFNACER et de la DEP. Dans le cadre du système global d'enquêtes proposé, ce personnel sera amené à collaborer avec l'INSD et les autres participants au projet.

- Au niveau local et régional

Ils proviendront principalement des structures de l'OFNACER, relayées par celles de la DEP. Une complémentarité dans le temps sera établie entre les deux institutions: Les relevés sur les marchés seront généralement effectués par les magasiniers ou aides magasiniers de l'OFNACER. Ceux ci étant trés chargés au moment de la campagne de commercialisation, ils seront alors relayés par les agents de la DEP, dégagés à ce moment des opérations de suivi de la campagne de production agricole.

L'encadrement aux niveaux local et régional sera utilisé pour la supervision des enquêtes et la transmission de l'information.

1.5.2. Les moyens matériels

- Au niveau central

Pour ce qui est du traitement de l'information, un micro - ordinateur IBM PC est

d'ores et déja disponible au niveau de l'OFNACER. Les premières propositions de traitement informatisé seront faites sur ce matériel.

Les produits consommables liés au fonctionnement de cette machine (disquettes, papier pour imprimante etc...), seront fournis par l'OFNACER.

- Au niveau du terrain

Les moyens concrets à mettre en oeuvre découlent directement de la méthodologie retenue pour les enquêtes. L'élaboration de cette méthodologie, établie en directe collaboration avec les différents intervenants (DEP, OFNACER), a fait l'objet de la totalité du temps consacré à la première mission. Dans ces conditions, afin d'optimiser le travail de tous, il a été demandé à l'OFNACER de dresser l'inventaire exact des moyens disponibles sur les différents lieux d'enquête retenus, ainsi que de démarrer la mobilisation et la formation des enquêteurs. Ce travail fut effectué durant les mois d'avril et de mai 1986, le démarrage des enquêtes sur le terrain étant programmé pour le début du mois de juin.

2. L'ETUDE DU COMPORTEMENT DES PRODUCTEURS (Opération 3)

2.1. LES OBJECTIFS ET LES CHOIX SCIENTIFIQUES

2.1.1. Objectifs et problématique

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la problématique générale de la recherche de l'autosuffisance alimentaire, tant au niveau national qu'au niveau régional de l'ensemble des pays du Sahel. Dans cette optique, elle a pour but essentiel d'informer sur les comportements des producteurs en matière de production et de commercialisation des céréales, et d'éclairer sur les motivations de ces comportements. L'aboutissement ultime de cette approche sera de fournir les informations adaptées permettant de mettre sur pieds des politiques agricoles susceptibles d'augmenter ces productions et de les mobiliser par le biais de leur commercialisation.

Sur le plan scientifique et méthodologique, cette étude revêt un caractère expérimental de test méthodologique. La démarche adoptée, améliorée à la suite des enseignements tirés de cette première expérience, pourrait par la suite être systématisée au niveau de plusieurs pays membres du CILSS.

Ainsi, compte tenu de ces objectifs et des moyens affectés à cette enquête, il apparait logique de limiter les investigations aux seules régions susceptibles de répondre au mieux à cette demande céréalière, à savoir les régions excédentaires. Ces régions seront choisies à partir des informations fournies dans le cadre de l'opération 2: "cartographie des niveaux de production".

2.1.2. Unités d'observation et unités d'analyse

L'unité d'analyse retenue pour cette étude sera l'exploitation agricole dans son ensemble. Bien que cela ne reflète pas toujours trés exactement la réalité, on considèrera que les rationalités de comportement des producteurs peuvent être trouvées à ce niveau, déja englobant, des exploitations agricoles. De toutes façons, une étude plus "anthropologique" qui viserait à saisir les stratégies de comportement des différents individus constitutifs de ces exploitations (ce que l'on a parfois appelé des sous-exploitations) ne pourrait déboucher, en raison de son caractère trop particulariste, sur des analyses et des propositions

opérationnelles en matière de définition de politiques agricoles. Pour ces mêmes raisons, ainsi que pour des raisons de logique scientifique, l'unité d'observation sera, elle aussi, l'exploitation agricole.

Au delà même des motifs que nous venons d'exposer, l'exploitation agricole aura l'avantage de pouvoir être (relativement) facilement située dans l'espace. Nous ne perdons pas de vue le danger qui existe à utiliser une terminologie trop générale et dont le sens semble trop communément admis. En effet, tout le monde sait (ou croit savoir...) ce qu'est une exploitation agricole. Il est souvent intéressant de poser la question consistant à en demander une définition concrète sur le terrain. Dans ce cas, la plupart des réponses feront référence à la "famille", au "ménage" etc... concepts tout aussi vagues dès lors qu'il s'agit, sur le terrain, d'y intégrer certains individus et d'en exclure certains autres. Dans le meilleur des cas, l'exploitation agricole sera identifiée à l'unité de résidence. Adaptée pour certaines ethnies, cette définition s'avèrerera le plus souvent inexacte, l'unité de résidence correspondant à des sous groupes constitutifs de l'exploitation (ménage nucléaire par exemple).

En ce qui nous concerne, dans un but opérationnel, l'exploitation agricole se définira comme étant l'ensemble des individus cultivant communautairement un (ou plusieurs) champ commun et en consommant tout aussi communautairement la production. C'est d'ailleurs cette définition qui ressort invariablement de toutes les études non directives menées auprès des producteurs, études dans lesquelles l'exploitation (au sens occidental du terme) se dessine d'elle même.

2.1.3. Cadres temporel et spatial

L'information obtenue se devra d'avoir une certaine représentativité des comportements des producteurs. Cette représentativité se définit à deux niveaux: temporel et spatial.

Au niveau temporel, on peut considérer que les comportements des producteurs agricoles s'inscrivent au sein de cycles annuels répétitifs: saison des pluies et période de cultures, saison sèche et période d'activités extra agricoles et éventuellement de migrations saisonnières etc.., périodes qui induiront des états d'abondance (toute relative dans le Sahel) ou au contraire de manque, et donc des comportements différents en matière de commercialisation (achats ou ventes). La logique voudra donc que le suivi soit effectué sur une année complète si l'on veut saisir d'une façon tant soit peu pertinente la rationnalité de ces comportements.

Au niveau spatial, la représentativité sera déterminée par la possibilité de validation, à un niveau plus englobant, des informations particulières recueillies en un certain lieu. Ce niveau pourra être géographique (zone dans son ensemble, province) ou thématique (types de producteurs ou de villages etc..). Nous avons utilisé ici le terme de validation de l'information qu'il nous semble important de ne pas confondre avec celui d'extrapolation.

L'extrapolation permet, par un traitement statistique approprié, et sous certaines contraintes, de connaitre, à partir de mesures particulières effectuées sur un sous ensemble (échantillon), la (ou les) quantité globale se rapportant à l'ensemble objet de l'étude (production céréalière d'une zone calculée à partir de quelques relevés seulement effectués en certains lieux échantillons). La capacité d'une information particulière à être extrapolée dans des limites bien définies de validité se calcule sans difficulté à partir de formules mathématiques simples. L'utilisation à l'inverse de ces formules, sous réserve que l'on dispose dès le départ de certaines informations concernant la répartition des variables étudiées (variance), permet de déterminer à priori les tailles d'échantillonnage nécessaires

à l'obtention d'une précision déterminée.

La validation consiste à préciser dans quelle mesure une certaine information, recueillie en certains lieux ou pour certains types de producteurs par exemple, pourra être valable en d'autres lieux ou pourra être considérée comme ayant une relative généralité. Elle ne procède donc pas par calculs mathématiques mais par "appréciations" ou par tests de cette validité. Dans ces conditions, ne pouvant s'agir d'une approche statistique, aucun outil n'est disponible dès le départ, permettant de déterminer avec précision la taille et d'effectuer le choix de l'échantillon à suivre. Dès lors, ces choix devront être faits de manière raisonnée, à partir des informations disponibles supposées pertinentes et déterminantes, dans une certaine mesure, de types particuliers de comportement (ethnies, situation des villages, systèmes de cultures etc...).

Cette validation pourra indifféremment être faite par zones géographiques (secteurs agricoles, provinces), par types de villages (villages excentrés, villages abritant les marchés) ou par types de producteurs (exploitations de tel niveau technique, pratiquant tel système de culture etc...), suivant les options qui s'avèreront les plus pertinentes. La généralisation des modèles de comportement dégagés devra donc se faire sur ces bases précises.

Pour donner un exemple plus concret, se référant directement à l'étude qui nous occupe ici:

Dans le cas où l'on aura constaté des réponses positives de certains producteurs au facteur prix, il pourra devenir nécessaire, avant que ne soit mise en pratique une politique incitative de prix rémunérateurs, de connaitre quelle sera la proportion des producteurs susceptible de réagir de cette façon précise. Il s'agira donc, dans un premier temps, de valider cette information au niveau de l'ensemble d'un type précis de producteurs, facile à identifier sans enquête lourde (utilisation de variables structurelles simples). Ensuite, si le besoin s'en fait sentir et si les informations quantitatives le permettent, pourra être éventuellement pratiquée une extrapolation au niveau régional des quantités susceptibles d'être ainsi mobilisées. Il ne s'agit bien évidemment là que d'un exemple parmi d'autres.

2.1.4. Champs d'investigations et d'analyses

En ce qui concerne le champ des investigations, on peut schématiquement considérer que les motivations de vente, de stockage ou d'autoconsommation des producteurs peuvent être trouvées, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de leurs propres systèmes de production. Par exemple, la décision de vente pourra être générée par la disponibilité de quantités trop importantes par rapport aux besoins estimés par le producteur en fonction de sa stratégie propre (raison interne). Ou bien, cette décision pourra être prise afin de profiter de prix momentanément trés élevés sur le marché voisin (raison externe). Il s'agit là de motivations à fondement économiciste. En fait, notre expérience nous porte à penser que, bien souvent, les décisions de vente s'avèreront liées à des déterminants plus sociologiques ou "anthropologiques" (fête, mariage, etc...), qu'il conviendra donc d'aborder dans l'étude.

Cette différenciation analytique entre raisons internes et raisons externes nous conduit à différencier sur le terrain deux approches. Une fois de plus, la cohérence du système d'information global proposé dans ce document prend toute sa signification, les informations se rapportant aux raisons que nous avons qualifiées d'externes devant être fournies par des opérations de recherche

connexes (en particulier l'opération 6 d'étude des marchés).

- L'étude des déterminants externes aux systèmes de production

Les comportements relevés des producteurs devront être mis en parallèle avec l'occurence d'évènements externes susceptibles d'influer sur ces comportements. Par exemple, la décision de vente de certaines quantités de céréales à un moment donné devra être analysée en relation avec l'état du marché (niveau des prix, quantités offertes et demandées) au m^F0827eme moment. Dans ce cas particulier, les informations sur ces déterminants externes seront fournies par l'étude des marchés (opération 6). Pour ce faire, devront être respectées une certaine cohérence et complémentarité entre les deux études. Cette cohérence devra être temporelle et spatiale.

En raison de la périodicité des relevés effectués dans l'enquête marché et de la permanence du suivi en ce qui concerne l'enquête sur les producteurs, le synchronisme devrait être assuré de fait, permettant ainsi une mise en parallèle parfaitement aisée des différentes informations.

Dans l'espace géographique, le choix des zones d'enquête de l'étude sur les producteurs sera directement dicté par le choix des zones d'enquête de l'étude des marchés.

Dans ce cas particulier de l'influence des facteurs externes, deux éléments liés entre eux doivent être pris en considération:

. La facilité d'accès physique au marché

. La facilité d'accès à l'information disponible sur les marchés (prix en particulier)

Afin d'isoler parfaitement l'incidence réelle de ces deux facteurs, une typologie des villages devra être établie à partir de ces caractéristiques de facilité d'accès physique au marché et à l'information. Sur la base de cette typologie que l'on voudra tripartite, trois villages devront être choisis au sein de la zone d'influence du marché considéré, chacun d'entre eux relevant d'un type particulier:

. Un village présentant les conditions idéales du point de vue des facilités d'accès. Il s'agira dans ce cas du village dans lequel se trouve le marché étudié dans le cadre de l'opération 6.

. Un village présentant des conditions "médianes". Il s'agira d'un village situé sur un axe routier important le reliant au marché considéré.

. Un village présentant des conditions défavorables: situé à une certaine distance du marché, et ne lui étant pas relié par un axe routier important mais par des pistes plus ou moins secondaires.

Compte tenu de l'existence au sein du système de l'étude des marchés (opération 6) qui devrait directement fournir les informations nécessaires, aucun relevé particulier ressortissant au domaine des déterminants externes ne sera effectué dans le cadre de l'étude du comportement des producteurs (opération 3).

- L'étude des déterminants internes aux systèmes de production

Comme nous l'avons déja précisé, deux séries de déterminants peuvent être ici schématiquement isolés:

. Des déterminants à caractère économique

. Des déterminants à caractère sociologique ou "anthropologique".

Parmi les déterminants à caractère économique apparaissent tout à fait évidemment la production et les stocks.

Parmi les déterminants sociologiques ou "anthropologiques", les fêtes familiales et les évènements sociaux en général.

Ce sont ces déterminants supposés que l'on trouvera énonçés et explicités dans la sous-section suivante sous l'appellation de "variables retenues"

2.1.5. Méthodes d'investigation

Compte tenu du caractère "délicat" du sujet abordé et de la nécessité de l'appréhender à une échelle suffisante pour obtenir une certaine représentativité régionale des informations obtenues, a été retenue une approche combinant deux types d'investigations emboités:

. Des investigations systématiques

. Des recherches analytiques

Conçues à partir d'un corpus d'hypothèses préétablies, les investigations systématiques seront essentiellement conduites par les enquêteurs de terrain sur la base de l'utilisation de questionnaires. Ce sont ces questionnaires, ainsi que leurs méthodes de passage qui sont exposés et explicités en détail plus avant. Ces questionnaires ont pour but de fournir des informations essentiellement quantitatives sur le comportement des variables que nous avons retenues comme significatives du comportement des producteurs et, éventuellement, explicatives de ce même comportement.

Comme dans toute démarche scientifique, le système d'hypothèses (réaction aux niveaux de prix, aux coûts de production etc...) à partir duquel a été batie l'enquête par questionnaires pourra indifféremment s'avérer faux ou exact. Le point le plus important le concernant sera sa capacité à générer de nouvelles hypothèses et donc de nouvelles analyses qui, elles, devront finalement aboutir à l'exactitude. C'est donc à partir des réponses obtenues à ce passage systématique que seront générées les recherches analytiques adéquates.

Ainsi que nous venons de le préciser, ces recherches analytiques seront directement induites et déterminées, tant dans leur fond que dans leur forme, par les informations recueillies durant l'enquête systématique par questionnaires. Il n'est donc pas possible, à ce stade de notre travail, de prévoir quels seront les types et les orientations de ces recherches. Par contre, doit être précisée la dynamique de travail dans laquelle elles s'inscrivent.

Les questionnaires systématiques ont été conçus pour un traitement informatique direct. Dans cet optique, ils ont été dessinés de façon à correspondre le plus précisément possible à la structure qui sera retenue pour le fichier de saisie de la base de données. Compte tenu de l'organisation

programmée de la collecte des données et de leur traitement informatique, on peut espérer que l'analyse rapide et permanente des résultats de terrain pourra être effectivement réalisée avec la célérité prévue. Ce caractère de permanence et de rapidité dans le traitement de l'information systématique est trés important et conditionne la cohérence de l'ensemble du système d'interprétation et d'analyse prévu dans cette étude. En effet, c'est à partir de cette analyse permanente et rapide du comportement des différentes variables et de leur combinaison que pourra être testée la validité des hypothèses de départ.

Dans le cas d'une adéquation claire des évènements relevés aux hypothèses formulées, seules des investigations complémentaires légères devront être entreprises.

Dans le cas, à notre avis plus probable, d'une non conformité des comportements réels aux comportements supposés dès le départ, de nouvelles hypothèses devront être immédiatement formulées et testées sur le terrain. Ce sera ici le rôle principal de l'équipe centrale assistée par les étudiants stagiaires (pour plus de précisions sur l'organisation de l'équipe, cf. point 2.2.). A moins que des options bien claires n'apparaissent, le test de ces nouvelles hypothèses devra être effectué essentiellement sur la base d'interviews ou de questionnaires très ouverts. C'est pourquoi la participation d'un personnel de haut niveau sera ici nécessaire.

2.2. LES MOYENS DE L'ETUDE

2.2.1. Les moyens matériels

Cette étude sera financée par l'Assistance Italienne au Secrétariat Exécutif du CILSS.

L'équipe centrale disposera pour se déplacer à l'intérieur du pays et se rendre sur les lieux d'enquéte, de trois véhicules dont un tout-terrains.

Le traitement de l'information sera effectué au moyen d'un micro-ordinateur OLIVETTI M24, compatible IBM.PC. Cette compatibilité a été retenue afin de faciliter le transfert d'informations d'une opération de recherche à l'autre. De méme, les logiciels utilisés seront eux aussi standardisés avec, en particulier, Dbase III comme gestionnaire de fichiers.

2.2.2. Les moyens humains

L'équipe centrale à Ouagadougou sera constituée de deux experts expatriés détachés par la coopération italienne auprès du CILSS et d'un chercheur de l'INSD. Cette équipe travaillera en collaboration étroite avec les membres des équipes chargées des autres opérations de recherche (INSD, OFNACER, DEP, ECA du projet Diagnostic Permanent etc...). La synergie entre ces différentes équipes sera réalisé par le biais de réunions régulières de travail et d'information organisées dans le cadre de la composante nationale. Afin de permettre une bonne coordination, un rythme hebdomadaire de réunion a été retenu dans un premier temps.

Au niveau du terrain, 15 enquêteurs seront recrutés pour une durée de 12 mois. Ces enqu^F0348eteurs seront principalement chargés du passage des questionnaires de l'enquéte systématique. Le cas échéant, ils seront aussi

appelés à travailler directement avec des membres de l'équipe centrale lorsque ceux ci seront amenés à effectuer sur place des enquêtes complémentaires.

A la lumière de nos expériences antérieures, nous avons délibérément prévu une charge de travail relativement faible pour chacun de ces enquêteurs. En particulier, il a été décidé que chaque enquêteur se verrait affecter un seul village d'étude et non pas trois comme il avait été programmé dès le départ. Afin d'éviter que ne se créé une routine fâcheuse pour la qualité des relevés, ces enquêteurs changeront de village tous les deux mois environ. La comparaison des résultats obtenus par deux enquêteurs successifs au sein du même village devrait permettre de faire apparaître, le cas échéant, les éventuelles manipulations de données qui auraient pu être effectuées par l'un ou l'autre d'entre eux. Afin d'augmenter la motivation et de limiter les fraudes, un système de primes sera instauré. Ces primes ne seront versées aux intéressés que tous les trois mois, après vérification des résultats obtenus durant le trimestre.

Dans un souçi de formation et d'apport de compétences complémentaires pour des tâches particulières, il a été décidé d'accueillir des stagiaires, tant Burkinabé qu'Italiens. Il s'agira là d'étudiants en fin de formation, motivés par ce genre de travail, qui pourront, en bénéficiant des facilités matérielles et institutionnelles apportées par le projet, effectuer au sein de l'équipe un travail directement lié à leurs études (rédaction de mémoire par exemple).

Les questionnaires étant prévus pour un passage direct à la saisie informatique, il ne semble pas nécessaire de prévoir de dépouilleurs au niveau central. Par contre, une dactylographe devra être recrutée susceptible de pouvoir faire à la fois de la saisie sur fichiers de base de données et du traitement de texte sur micro-ordinateur.

2.3. LES VARIABLES RETENUES

2.3.1. Les structures d'exploitations

Dans la mesure où les structures d'exploitations (taille démographique, systèmes de culture, disponibilités en terres et en travail etc...) pourraient avoir une influence directe sur le comportement des producteurs en matière de commercialisation, celles ci devront être précisées. De plus, la connaissance des différents types d'exploitations représentées dans le village sera nécessaire afin que soient choisies en connaissance de cause celles qui feront partie de l'échantillon suivi durant une année complète.

Afin d'établir cette typologie, un premier passage sera effectué sur un échantillon choisi au hasard à partir de la liste de la totalité des exploitations du village. La taille de cet échantillon sera variable suivant la taille démographique totale des villages étudiés. On se fixera ainsi, comme taux de sondage minimum, 30% des exploitations dans les villages les plus importants. Pour les villages les plus petits, ce taux pourra être notablement augmenté afin de conserver un effectif étudié suffisant et, en tout état de cause, supérieur à la taille de l'échantillon final qui sera conservé pour l'étude de suivi.

Les variables relevées au moyen du questionnaire d'établissement des typologies (questionnaire P0), seront les suivantes:

. Ethnie

. Taille démographique de l'exploitation

. Cultures céréalières pratiquées

. Niveau de technicité (détention de matériel agricole moderne)

. Cheptel

. Insertion dans des opérations de développement

Les variables énonçées ci dessus sont celles dont on peut supposer une certaine incidence sur le comportement des producteurs en matière de production agricole et/ou de commercialisation. Il est donc justifié de les prendre en compte dans l'établissement de typologies opérationelles.

En fonction de la répartition constatée de ces différentes variables, les plus discriminantes seront retenues pour l'établissement d'une typologie des exploitations agricoles. Cette typologie devra être unique pour l'ensemble des trois villages faisant partie de la zone d'influence d'un même marché. Afin d'être parfaitement opératoire, elle ne devra comporter qu'un nombre réduit de types différents (trois au maximum). Le nombre d'exploitations retenues au sein de chaque type pour la constitution de l'échantillon final sera déterminé au prorata de l'effectif total de chacun de ces types. Cependant, cet échantillon final ne devra pas être trop important. Suivant les cas, il comptera de 5 à 6 exploitations par village. Afin de limiter les risques encourus par les défections d'unités enquêtées en cours d'étude, 1 ou 2 exploitations supplémentaires seront choisies dans chaque village afin de constituer une "réserve" permettant de terminer l'enquête avec la taille d'échantillon déterminée au départ.

2.3.2. Le comportement des producteurs en matière d'échanges

L'étude du comportement des producteurs dont nous présentons ici la méthodologie comporte deux niveaux emboités:

- La description du comportement des producteurs en matière d'échanges céréaliers,

- L'explicitation et l'analyse des déterminants de ces comportements.

L'information de base concernant ces deux niveaux sera fournie par un suivi permanent de la totalité des échanges de tous types (entrées et sorties) effectués par l'exploitation agricole prise dans son ensemble. Nous sommes bien conscients ici que les opérations déterminantes d'achat ou de vente seront généralement le fait d'agents particuliers de l'exploitation, agents jouissant le plus souvent d'une relative autonomie budgétaire, sociale etc... Cependant, pour les raisons exposées précédemment et en raison des objectifs particuliers de l'étude, nous bornerons observations et analyses au seul niveau englobant de l'exploitation agricole prise dans son ensemble. Ce sont d'ailleurs ces exploitations agricoles que le sens commun retrouve sous l'appellation plus générique (et plus floue) de "producteurs".

Dans cette optique, l'exploitation sera considérée comme une boite d'ou sortent et où pénètrent des flux divers de monnaie ou de produits, momentanés (prêts) ou définitifs (achats et ventes), avec ou sans contreparties (dons) etc... Ces flux seront saisis par le biais de l'utilisation d'une nomenclature détaillée. Cette nomenclature, que nous avons utilisée au Togo dans le cadre d'une autre

étude, a été directement inspirée par le document de l'INSEE-Coopération intitulé "Nomenclature des produits - Ressources des ménages, emplois des ménages" de Décembre 1969. Nous l'avons revue, complétée et adaptée à nos propres besoins et aux conditions particulières des régions ou pays étudiés.

Ce suivi sera effectué par le biais des questionnaires emplois (questionnaire P2) et ressources (questionnaire P3) des exploitations.

2.3.3. Les modalités et les niveaux de la production

La production céréalière se doit d'être considérée comme un élément absolument déterminant du comportement des producteurs en matière de vente et éventuellement d'achat. Il sera donc indispensable d'en connaitre les conditions, les modalités et les niveaux (quantités produites).

Les conditions de la production apparaîtront dans le questionnaire de structure (questionnaire P1):

. Disponibilités en terres

. Disponibilités en travail

. Systèmes de cultures

. Niveaux de technicité

. Intégration dans des projets de développement, etc...

Les modalités de la production ainsi que ses niveaux seront suivies par le biais du questionnaire Production (questionnaire P4):

. Superficies cultivées

. Temps de travaux

. Utilisation d'intrants

. Rendements et productions

Ces dernières informations serviront principalement au calcul des coûts de production des produits céréaliers, coûts qui seront établis sous la forme d'équations de production, de la même façon qu'ils l'ont été dans l'enquête "coûts de production" menée par le CILSS en 1984/1985.

2.4. LES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires proposés ici ont été structurés et dessinés en fonction, d'une part des types d'informations devant être récoltées dans le cadre d'une adéquation à la problématique fixée, d'autre part des contraintes du traitement informatique. Sur ce dernier point, il eût été souhaitable de disposer de délais beaucoup plus importants afin de déterminer le plus exactement possible, dès le départ, les tableaux finaux de dépouillement qui feront l'objet de sorties systématiques. Cette démarche aurait permis d'élaborer, durant la même phase, les programmes de traitement et donc de connaitre à coup sûr la structure exacte

des fichiers nécessaires (et donc des questionnaires). Malheureusement, en raison du démarrage tardif de la préparation de l'enquête par rapport à la saison agricole, cette démarche n'a pu être retenue. Questionnaires et fichiers ont donc été conçus avant les modalités exactes de traitement informatique et de sortie des tableaux finaux. Malgré tout, sur la base de nos expériences passées, on peut supposer une bonne adéquation entre ces différentes contraintes.

Les questionnaires proposés ici sont ceux devant faire l'objet de passages systématiques, appelés à fournir l'information quantitative de base qui s'inscrit dans le corpus d'hypothèses retenu au départ. L'information qu'ils fourniront est donc destinée, dans un premier temps, à confirmer ou infirmer la validité de ce corpus. Dans le cas où des informations contradictoires seraient relevées, des investigations complémentaires (analytiques) seraient alors réalisées. Ces investigations pourraient être menées soit par interview, soit par le biais de nouveaux questionnaires qu'il conviendra dès lors de concevoir.

On remarquera que, pour certains questionnaires, la deuxième page porte en première ligne la mention Ref:_____ et un rappel du type de questionnaire (P1, P2 etc...). En effet, dans la mesure où les questionnaires ne seront pas imprimés recto/verso (ce que nous conseillons vivement dans le cas de ceux ne comportant que deux pages), ceci permettra le repérage des inévitables feuilles volantes détachées par inadvertance de leur page de garde.

Pour ce qui est de la référence à reporter, de multiples options sont possibles. Une des plus simples consistera vraisemblablement à reporter les initiales du village, le numéro de l'exploitation et la date sous la forme suivante: village/exploitation/date, ceci pour les questionnaires hebdomadaires.

2.4.1. Le questionnaire de description d'échantillon (P0)

Ce questionnaire sera passé préalablement à tous les autres. Il servira de base pour l'élaboration d'une typologie simple des exploitations agricoles, typologie qui permettra, par la suite, de choisir de manière raisonnée les unités d'observation qui feront l'objet de l'enquête de suivi.

Compte tenu de la date de démarrage de l'enquête, il sera nécessaire que cette classification soit établie le plus rapidement possible. Pour ce faire, ce questionnaire sera extrêmement simplifié et se présentera sous forme synoptique. En effet il n'est pas envisageable, dans les délais impartis, que ce travail de classification soit effectué à Ouagadougou sur le micro-ordinateur du projet. On devra donc se contenter de l'établissement rapide d'une typologie sur le terrain, à partir de ce seul questionnaire. Ce travail d'établissement des typologies et de choix des exploitations de l'échantillon final sera effectué par les membres de l'équipe centrale. Par le biais de l'approche synoptique, les variables discriminantes, et donc pertinentes pour la différenciation apparaîtront immédiatement.

2.4.2. Le questionnaire Structure (P1)

La structure du questionnaire correspond exactement à celle du fichier informatique qui servira à la saisie, chaque numéro de rubrique correspondant à un numéro de champ du fichier.

Il n'a pas été prévu de codage a priori pour deux raisons:

La première est que le report exact des informations telles qu'elles ont été obtenues élimine les risques d'erreur.

La seconde est que, au niveau des listings de sortie après traitement informatique, il est beaucoup plus agréable de lire les résultats en termes clairs plutôt qu'en codes. Ainsi, les tableaux pourront être publiés tels qu'obtenus à la sortie de la machine sans qu'il soit nécessaire de les rééditer, ce qui est un avantage non négligeable. Le même résultat aurait pu être obtenu par le biais de l'utilisation d'un programme automatique de décodage. Aucun informaticien ne faisant partie de l'équipe, l'élaboration d'un tel programme, surtout à partir des résultats tels que fournis par DBase III, aurait finalement nettement complexifié la tâche.

L'inconvénient de cette méthode est la plus grande longueur du temps de saisie et l'occupation d'un espace mémoire plus important dans la machine. En fait, le premier inconvénient peut être aisément tourné en utilisant un codage intermédiaire très simple pour la saisie avec remplacement automatique et restitution des appellations complètes par la suite. Pour ce qui est de l'espace mémoire, compte tenu des capacités du micro-ordinateur utilisé et du fait que les traitements seront effectués par village ou, au mieux, par zone de trois villages, aucune difficulté n'est à craindre de ce côté là. Il ne semble donc pas nécessaire de viser à ce niveau des gains inutiles.

2.4.3. Les questionnaires Emplois et Ressources des exploitations (P2 et P3).

Ces questionnaires seront passés chaque semaine auprès de chacune des exploitations suivies. Sur la base de la nomenclature Emplois et Ressources des exploitations, ils auront pour but de recenser et de quantifier toutes les opérations sanctionnées par des sorties ou des entrées monétaires, effectuées durant les sept derniers jours (plus précisémment depuis le dernier passage, en prenant bien soin de ne pas comptabiliser deux fois la même opération).

Compte tenu de la longueur de la nomenclature qui vise à l'exhaustivité, et du fait que le nombre d'opérations réalisées chaque semaine ne relèvera certainement que de quelques unes des rubriques, nous avons jugé préférable de ne pas reporter directement la totalité de ces rubriques sur le questionnaire. Ce choix nous permettra certainement, dans la majorité des cas, de limiter à deux pages seulement la taille de chaque questionnaire.

Un soin particulier devra être apporté, lors de la formation des enquêteurs, à l'initiation à l'utilisation de la nomenclature. En effet, visant à la fois la simplicité (afin de permettre une informatisation directe) et la précision, elle doit être appliquée d'une manière stricte. Dans le cas où des problèmes apparaîtraient, une solution peut être envisagée consistant à compléter les questionnaires par une colonne vide dans laquelle seraient reportées des informations complémentaires concernant l'opération effectuée. Ceci sera surtout valable pour le questionnaire portant sur les ressources des exploitations et plus particulièrement pour la différenciation de ces ressources entre revenus de l'artisanat, du commerce ou de l'agriculture. Dans le cas où cette option serait choisie, des vérifications pourraient être directement effectuées par des membres de l'équipe centrale avant même que les données concernées ne soient saisies. Le cas échéant, des rectifications de classification pourraient alors être opérées.

2.4.4. Le questionnaire Production (P4)

Un questionnaire Production sera affecté à CHAQUE CULTURE DE CHAQUE PARCELLE. Ainsi, une exploitation comportant 3 parcelles dont une sur laquelle deux cultures sont associées, nécessitera le passage de quatre (1+1+2) questionnaires Production.

Ici encore, en fonction de nos expériences passées qui nous ont maintes fois amenées à constater des traitements uniquement partiels de la masse d'information récoltée, nous avons volontairement limité le champ de nos investigations à celles strictement nécessaires dans le cadre de notre problématique.

Comme les autres, ce questionnaire est destiné à une informatisation directe dans le cadre de fichiers Dbase III. Chaque numéro de rubrique du questionnaire correspond ainsi à un numéro de champ du fichier informatique. Dans ce dernier, les intitulés de champs seront l'abrégé des intitulés de rubriques.

Chaque opération culturale fait l'objet d'une page séparée. Cela a pour but de permettre le ramassage régulier des informations au fur et à mesure de leur collecte et leur saisie immédiate. En effet, s'il est un point sur lequel doivent particulièrement porter des efforts d'optimisation, il s'agit bien de la saisie des données. Celle ci est généralement très longue et la source de bien des retards. Tant pour cette raison que pour des motifs de vérification permanente de la qualité de l'information récoltée et pour les tests d'hypothèses, il importe donc au plus haut point qu'elle soit effectuée au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur le terrain.

2.5. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

2.5.1. Le questionnaire de description d'échantillon (P0)

Ce questionnaire sera passé au début de l'enquête sur un échantillon d'exploitations tiré au hasard à partir de la liste exhaustive des exploitations du village considéré.

Deux cas de figure se présenteront suivant que cette liste sera ou non disponible.

Dans le cas où cette liste existera, le tirage des unités à enquêter sera fait au hasard (par l'utilisation d'une table de nombres aléatoires par exemple ou de toute autre méthode stochastique). Comme nous l'avons déja précisé, le taux d'échantillonnage devra être inversement proportionnel à la taille de la population totale du village. Il ne s'agit pas là de l'application d'une règle quelconque de représentativité statistique, mais simplement de la recherche du maintien dans des tailles d'échantillonnage raisonnables. En effet, il est fort probable que l'on aura à faire à des villages de tailles très variables. L'adoption d'un taux de sondage fixe pour tous nous entraînerait dès lors dans des effectifs retenus soit ridiculement petits, soit inutilement importants. Il nous semble correct que le taux de sondage retenu soit compris entre l'exhaustivité dans le cas des villages les plus petits et un tirage minimum de 30% dans le cas des villages les plus importants.

Dans le cas où cette liste n'existera pas, un recensement rapide des exploitations agricoles devra être effectué auprès du chef de village, de l'assemblée des notables ou de toute autre autorité traditionnelle ou administrative, individuelle ou collégiale, susceptible de communiquer cette information. L'existence ou non d'une telle liste aura été précisée lors des réunions de présentation du projet qui auront été organisées par l'un des membres de l'équipe centrale après le choix définitif des villages à enquêter.

Ce travail d'établissement de la liste et de tirage du premier échantillon devra être effectué par l'un des membres de l'équipe centrale lors de l'installation des enquêteurs sur le terrain.

D'autres méthodes de tirage direct sur le terrain existent (basées sur le comptage d'un nombre de pas choisi au hasard, le choix aléatoire de directions aux intersections de rues etc...). Cependant ces méthodes, dans le cas où elles seraient entièrement confiées aux enquêteurs eux mêmes, apparaissent peu sûres car risquant d'être mal appliquées. La prise en charge de ces choix directement par des membres de l'équipe centrale nécessiterait de leur part une trop longue présence sur le terrain. Cette dernière option ne sera donc pas, à priori, retenue pour l'enquête qui nous occupe ici.

Prévu pour être utilisé de façon synoptique, ce questionnaire, à l'exception des trois premières colonnes, sera rempli par de simples croix apposées dans les cases correspondantes.

Afin de pouvoir, par la suite, effectuer le tirage de l'échantillon final en fonction des typologies qui auront été établies, les noms des chefs d'exploitations enquêtés seront reportés dans la première colonne. Les numéros d'exploitation de la seconde colonne seront attribués par ordre chronologique.

2.5.2. Le questionnaire Structure (P1)

Nous ne reprendrons ici que les rubriques pour lesquelles un complément d'information peut s'avérer utile:

01. Le nom du village pourra être indifféremment porté en toutes lettres ou en abrégé.

02. Un numéro sera affecté à chaque exploitation par ordre chronologique d'enquête.

06 à 13, 15 à 17, 18 et 19. Le nombre total de parcelles sera porté, qu'il s'agisse de parcelles individuelles ou collectives. Afin de ne pas trop alourdir la tâche, cette différenciation individuelles/collectives ne sera pas notée à ce niveau de recensement général.

24 à 28 et 31 à 34. Sera inscrit le nombre d'unités possédées du matériel considéré.

46, 48 et 50. L'individu pratiquant l'activité extra agricole reportée dans la ligne immédiatement supérieure sera identifié par son lien de parenté avec le chef d'exploitation. Par exemple: Première femme du CE (Chef d'Exploitation), Frère cadet du CE etc...

2.5.3. Les questionnaires Emplois et Ressources des exploitations (P2 et P3).

- Instructions générales

Comme nous l'avons déja précisé, ces questionnaires seront passés chaque semaine auprès de chacune des exploitations suivies. Seule la périodicité importe, le jour de passage étant indifférent. Un intervalle exact de 7 jours devra être, dans la mesure du possible, respecté. On veillera tout particulièrement, dans les premiers temps de l'enquête, à ce que soit parfaitement comprise la nomenclature et bien assimilée son utilisation.

La rubrique 03 sera remplie à Ouagadougou par le rang de la semaine dans l'année considérée (3 pour la troisième semaine de l'année, 28 pour la vingt huitième etc...). Cette numérotation a pour but de faciliter par la suite le traitement des fichiers informatique. En particulier, dans le cas de l'utilisation de certains logiciels de représentation graphique, cette numérotation s'impose car elle offre plus de facilités de reproduction et de traitement que l'affichage par date. Il convient donc de la prévoir dès le départ.

- Instructions aux enquêteurs

Les relevés porteront sur la totalité des emplois (questionnaire P2: troc ou sorties d'argent) ou ressources (questionnaire P3: troc ou entrées d'argent) de l'exploitation ayant eu lieu durant les sept derniers jours ou, plus précisément, durant le laps de temps écoulé depuis le dernier passage de l'enquêteur.

CAS PARTICULIER DES OPERATIONS DE TROC: Dans ce cas particulier, devront être remplis à la fois les questionnaires emplois et ressources de l'exploitation. Le produit obtenu sera porté en emplois, le produit donné en échange sera porté en ressources. Par exemple, dans le cas où une exploitation échangerait du maïs lui appartenant contre du poisson fourni par un pécheur, le maïs devra être noté en ressources (questionnaire P3) et le poisson en emplois (questionnaire P2). La mention T sera alors reportée dans la deuxième colonne de chaque questionnaire. Dans les colonnes 5 (prix unitaire) et 6 (prix total) seront inscrites les quantités de produits données en échange. Dans ce cas là, l'enquêteur notera en marge du questionnaire la valeur monétaire unitaire du produit donné en contrepartie. Si possible, cette valeur sera relevée sur le même marché pour des produits semblables. Dans la mesure où ces opérations de troc s'avéreront vraisemblablement trés peu nombreuses, il n'a pas été prévu de colonnes particulières dans le questionnaire proposé afin de ne pas l'alourdir. La valorisation de ces échanges sera effectuée ensuite à Ouagadougou.

Les rubriques 01 et 02 sont des rubriques d'identification.

La rubrique 03 ne doit pas être remplie.

Lors des relevés l'enquêteur devra énumérer, une à une, chacune des rubriques apparaissant dans la nomenclature. A chaque fois que l'un d'entre elles apparaîtra comme ayant fait l'objet d'une opération, elle devra être reportée sur le questionnaire. Pour ce faire, sera à chaque fois utilisé le code de la nomenclature comportant le plus grand nombre de chiffres.

Par exemple, dans le cas d'achats de céréales dont le code d'identification est 11 (code à deux chiffres), on devra préciser le type de céréale (code à trois chiffres, 111 par exemple pour le maïs) et l'état de cette céréale (code à quatre chiffres, 1112 par exemple pour la farine de maïs). Seul ce code à quatre chiffres sera reporté sur le questionnaire. Les sommations de chaque sous-rubrique au

sein de chaque rubrique immédiatement supérieure seront effectuées automatiquement par l'ordinateur.

Ainsi, pour chaque produit, ne seront reportées que les informations se référant au code comportant le plus de chiffres.

Les rubriques étant fort diverses, il n'est pas possible de prévoir un dessin de questionnaire exactement adapté à chacune d'entre elles si l'on veut demeurer dans une taille acceptable. Ainsi, la présentation en colonnes a été prévue pour satisfaire au cas extrême de produits achetés en petites quantités fractionnées. Toutes les colonnes ne devront donc pas obligatoirement être remplies pour chaque opération. Elles le seront de la façon suivante:

. Colonne 1: Code de l'opération

Nous venons de le préciser, seul le code le plus précis (le numéro comportant le plus de chiffres) sera reporté ici. Ainsi, dans le cas des céréales par exemple, on ne devrait jamais relever, au niveau des questionnaires de terrain, de code 11 (code générique des céréales) ou même 111 (code générique du maïs sous toutes ses formes) mais un code à quatre chiffres (1111 dans le cas du maïs brut).

Cette colonne 1 sera systématiquement remplie.

. Colonne 2: T/A

La lettre T sera reportée dans le cas d'une opération de troc. La lettre A dans le cas d'une opération effectuée en argent liquide.

. Colonne 3: Quantité

Sera ici reportée la quantité achetée (ayant fait l'objet d'une sortie d'argent ou d'une opération de troc) du produit référencé dans le code.

Pour les emplois (questionnaire P2), cette colonne, ainsi que la colonne 4, ne sera remplie que dans le cas des achats ressortissant à la rubrique 1 de la nomenclature.

Pour les ressources (questionnaire P3), elles ne seront aussi remplies que dans le cas de la rubrique 1.

. Colonne 4: Type d'UM

Sera reporté ici le type d'unité de mesure (UM) se rapportant à la quantité déterminée dans la colonne 3. Ces UM pourront être de type métrique (litres, kilogs etc...) ou local (bassine, callebasse).

Cette colonne ne sera complétée que dans le cas où la colonne 3 l'aura été elle même.

. Colonne 5: Prix unitaire

Aucun commentaire particulier ne semble ici nécessaire.

Cette colonne ne sera remplie que dans le cas où les colonnes 3 et 4 l'auront été elles mêmes.

. Colonne 6: Prix total

Cette colonne sera obligatoirement remplie en reportant le montant total de l'opération référencée dans le code de la nomenclature.

. Colonne 7: Effectuée par qui ?

Dans la mesure du possible, cette colonne sera toujours complétée en reportant les références de l'individu ayant effectué l'opération, de la même façon que dans le questionnaire P1 à la rubrique "Activités extra-agricoles", à savoir par sa relation de parenté avec le chef d'exploitation.

2.5.4. Le questionnaire Production (P4)

Pour les raisons données précédemment, le questionnaire Production comporte 10 pages indépendantes se référant chacune à une opération culturale ou un type d'information particulier.

- Page P4.1

Il s'agit de la page comportant l'identification du questionnaire (et, plus tard, de la fiche informatique), soit les rubriques 01 à 04. On notera que cette identification sera reportée sur chacune des pages suivantes. Au niveau du fichier informatique, par contre, cette identification ne sera reportée qu'une seule fois.

La différenciation, au niveau de l'identification, entre nom de village, numéro d'exploitation, numéro de parcelle et culture portée permettra par la suite d'envisager des traitements sur la base de différentes catégories: Par village, par type de culture, par type d'exploitation ou type de parcelle etc...

Le nom de l'enquêteur sera reporté ainsi que la date de remise du questionnaire à la personne chargée de le collecter.

Dans certains cas (cultures de décrue, irriguées, de contre saison etc...), il pourra être utile de reporter sur cette première page l'identification de la saison de culture par le mois et l'année du semis par exemple.

01. Nom du village en toutes lettre ou en abrégé.

02. Numéro de l'exploitation étudiée. Pour plus de simplicité dans la suite des traitements, il apparaît souhaitable de renuméroter les exploitations retenues pour l'enquête annuelle. Par exemple, à l'intérieur du premier échantillon, auront été choisies les exploitations n° 09, 13, 28 et 31. Afin d'éviter toute ambiguïté dans la renumérotation, on utilisera des lettres. Ces quatre exploitations seront donc redésignées par les lettres A, B, C et D. Ainsi, les numéros à un ou plusieurs chiffres feront référence aux exploitations du premier échantillon (questionnaire Typologiee, P0), les lettres à celles du second (autres questionnaires).

03. Le numéro de parcelle sera donné, au sein de chaque exploitation, par ordre chronologique de relevé.

04. La culture portée par la parcelle sera indiquée en toutes lettres ou en abrégé. Dans le cas de cultures associées, sera inscrite la culture A LAQUELLE CETTE FICHE FAIT REFERENCE. Pour chacune des cultures associées, un questionnaire sera ouvert.

05. La superficie sera indiquée en hectares avec une précision de deux décimales après la virgule, sur la base des calculs effectués à la page P4.10 du questionnaire. Il s'agit là de mesures directes et non pas d'évaluations.

06. Le type de culture (irriguée, pluviale, de décrue) sera indiqué en toutes lettres ou en abrégé à partir d'un code qui sera défini (I/P/D par exemple).

07. Répondre par oui (O) ou non (N).

08. Préciser le mode de faire valoir (direct, métayage, fermage). Dans les cas où la structure foncière constatée sur le terrain apparaîtra plus complexe que cette simple différenciation en trois types, on demandera à l'enquêteur de reporter ici les termes vernaculaires exacts se rapportant à la situation foncière de la parcelle. Des enquêtes ponctuelles devront alors être entreprises pour éclaircir ces points particuliers. Il convient ici de ne pas minimiser l'importance du statut foncier dans la détermination du comportement des agriculteurs en matière de choix entre cultures, en particulier entre cultures vivrières et de rente, et en matière d'affectation du travail.

- Page P4.2

Cette page se réfère aux opérations de préparation du sol.

Les rubriques du cadre supérieur sont les rubriques d'identification.

Comme pour toutes les autres opérations culturales, il a été prévu que, soit elles se dérouleront en plusieurs temps, soit leur durée impliquera que plusieurs passages de l'enquêteur seront nécessaires pour obtenir la totalité de l'information. C'est pourquoi 4 colonnes ont été dessinées en plus de la colonne total qui sera, seule, saisie sur l'ordinateur.

Dans la première ligne supérieure, l'enquêteur reportera donc, suivant les cas, soit la date à laquelle les opérations ont été menées, soit la date à laquelle il aura effectué chacun des relevés. Quatre colonnes seulement ont été prévues sur les questionnaires présentés. Ceci est uniquement dû aux limitations du logiciel de traitement de texte sur lequel a été effectué ce travail. Il sera vraisemblablement nécessaire, pour certaines opérations de longue durée, de porter le nombre de ces colonnes à six.

Le décompte des temps de travaux sera effectué chaque semaine par interview auprès du chef d'exploitation ou, si nécessaire, de différents membres de l'exploitation. Ce décompte sera comptabilisé en demi-journées de travail. On nous rétorquera parfois que l'évaluation par interview, et en demi-journées de travail, ne donnera pas une idée EXACTE de la durée effective des travaux. Nous répondrons brièvement en rappellant que la validité d'une information ne se définit pas dans l'absolu, mais par rapport aux objectifs scientifiques qui ont rendu son obtention nécessaire, et donc par rapport à l'utilisation qui en sera faite. C'est ici l'amorce d'un débat de fond qui ne saurait être abordé dans ces lignes. Nous nous bornerons donc à énoncer que, dans les conditions particulières de l'étude menée ici, et par rapport à ses objectifs (étude du comportement des producteurs), la méthode de relevés retenue s'avère, à notre sens, tout à fait adaptée et d'une suffisante précision..

09 à 11. Ces rubriques seront complétées dans les conditions précédemment définies. Les cases bornées par des ! ! sont des cases intermédiaires dont les données ne seront pas saisies sur l'ordinateur. Seules seront saisies les cases

TOTAL bornées par des I I.

12 et 13. Aucune précision supplémentaire ne semble nécessaire.

15. Cette rubrique ne sera remplie que dans le cas où il y aura effectivement eu location de machine. Dans les autres cas, un 0 sera automatiquement porté par l'ordinateur.

16 et 17. Aucun commentaire particulier.

- Pages P4.3 à P4.7

Aucun commentaire particulier.

- Page P4.8

Comme pour les temps de travaux, les quantités récoltées seront comptabilisées par le comptage du nombre d'unités de mesure locales (UM) utilisées pour les transporter en bordure du champ.

Deux options sont ici possibles:

Soit l'enquêteur effectuera ce travail en procèdant directement par interviews auprès du chef d'exploitation ou des membres concernés. Dans le cas où plusieurs récoltes n'auront pas lieu le même jour, il devra se rendre sur la parcelle afin d'effectuer par lui même le comptage.

Dans le cas où de nombreuses récoltes seraient effectuées le même jour, on pourra, moyennant une somme forfaitaire par parcelle (500 F.CFA par exemple), faire exécuter ce comptage par des adolescents du village. Ce dernier système est celui qui donne généralement les meilleurs résultats, pour un coût modéré.

Ensuite, il sera nécessaire de calculer le poids moyen des unités de mesure utilisées (grandes bassines, petites bassines etc...). Ce travail devra être confié à l'enquêteur lui même ou pourra être effectué lors du passage d'une mission de l'équipe centrale. Cette dernière solution pourrait être retenue dans le cas où un nombre insuffisant de balances seraient disponibles.

Les lignes ne comportant pas de numéro et bornées par des /// /// sont des lignes de collecte d'informations intermédiaires. Elles ne feront donc pas l'objet de saisies sur le fichier informatique.

La partie marquée OBSERVATIONS : pourrait faire l'objet d'une certaine systématisation sous la forme de questions précises. Par exemple, dans le cas où des ventes seraient réalisées (réponse positive à la rubrique 67), on pourrait de mander des précisions du type:

. Pour quelle raison avez vous effectué ces ventes ?
  .. Manque d'argent ?
  .. Endettement ?
  .. Engagements auprès d'un commercant etc....

Nous laissons cette question ouverte pour l'instant, sous réserve d'un approfondissement ultérieur.

- Page P4.9

Mêmes commentaires que pour la page précédante.

3. IDENTIFICATION DES CIRCUITS ET DES OPERATEURS (Opération 4)

3.1. LE CADRE INSTITUTIONNEL ET MATERIEL

Avant que ne soit élaboré et mis en oeuvre le système d'information sur le marché des céréales au Burkina Faso tel que nous le présentons ici, cette opération avait déja reçu un début d'élaboration. Elle était alors conçue comme autonome, indépendante et ponctuelle. De ce fait, elle visait à répondre à des questions fort diverses allant de l'identification des circuits à la quantification des flux transitant par ces circuits en passant par l'élaboration des comptes économiques des agents etc... Compte tenu des moyens financiers, matériels et humains trés limités dont disposaient les maîtres d'oeuvre (l'OFNACER et l'INSD) pour l'exécution, seule une approche trés superficielle de ces différents points était alors envisagée. Par l'intégration dans le système d'information sur le marché céréalier et en bénéficiant des complémentarités établies entre les différentes enquêtes, des objectifs beaucoup plus ambitieux, parce que mieux cernés, purent être visés. En effet, par cette intégration, un certain nombre de domaines d'investigation, étudiés par ailleurs (dans le cadre de l'étude des marchés par exemple), purent être abandonnés et les moyens limités focalisés sur la réalisation d'opérations plus spécifiques.

L'enquête originellement prévue, telle qu'elle avait été définie au départ, comportait d'autre part des contraintes trés fortes de calendrier de réalisation (les résultats devant être obtenus avant la fin de l'année 1986) et de budget (14 millions de F. CFA au total).

Dans ces conditions et dans cette optique de l'intégration dans un système d'information pluriannuel, il fut donc décidé de focaliser les efforts sur une opération dont nous avons déja pu dire qu'elle était centrale par rapport à la problématique d'ensemble de la démarche: l'identification des circuits et des opérateurs intervenant dans ces circuits. Il s'agira donc là, essentiellement, d'une opération de description de structures (circuits commerciaux, typologie des opérateurs) qui, au delà de l'utilisation immédiate qui pourra être faite de

l'information, servira de base à des opérations ultérieures de recherche telle que, par exemple, celle de quantification des flux transitant par ces circuits.

Le travail de terrain sera effectué par une équipe d'enquêteurs et de superviseurs qui se déplacera à travers le pays. Cette pratique qui nous est imposée par les conditions matérielles de réalisation comporte bien évidemment un certain nombre d'inconvénients dans la mesure où elle induit une enquête ponctuelle dans le temps et l'espace sur des phénomènes dont la caractéristique principale sera, justement, la variabilité spatiale et temporelle. Un canevas d'enquête rétrospective par bimestre sera donc adopté pour chaque questionnaire afin de tenter de reconstituer, d'une façon que nous reconnaissons grossière, l'évolution des circuits, des flux et des pratiques tout au long de l'année. De ce point de vue, il convient de bien garder à l'esprit qu'il s'agit essentiellement là d'une première approche d'une réalité complexe, celle ci devant fournir les informations de base permettant d'envisager, par la suite, des enquêtes spécifiques plus précises.

3.2. LA METHODE D'INVESTIGATION

Ainsi que nous venons de le préciser, l'objectif premier de l'enquête sera l'identification des circuits commerciaux et l'établissement d'une typologie des opérateurs opérant au sein de ces circuits.

Comme l'énoncent P. BARRIS et P. COUTY (in "Prix, marchés et circuits commerciaux africains", note AMIRA N° 35 de décembre 1981), le circuit de commercialisation "est caractérisé trés précisément dans le temps et dans l'espace. C'est une succession d'intermédiaires et de lieux par lesquels transitent, pendant une période définie, des flux:

- de produits (allant du producteur au consommateur)

- de monnaie (allant du consommateur au producteur)

- d'informations sur la demande et l'offre (circulant dans les deux sens)"

Dans ces conditions, une approche adaptée visera à identifier tout d'abord les lieux puis les opérateurs constitutifs de ces circuits.

3.2.1. Les lieux d'observation

Ces lieux d'observation, dont la plupart seront des lieux d'échanges, peuvent être nombreux et diversifiés, formels ou informels. Dans le cadre et les conditions matérielles de réalisation de l'étude qui nous occupe ici, il est bien évidemment inconcevable que soient approchés tous les lieux d'échanges ou de transit. Ceci d'autant plus qu'ils ne revêtiront pas tous la même importance, tant quantitative que fonctionnelle.

- Les lieux informels d'échange.

Il s'agira là essentiellement des villages de production dont on sait qu'ils peuvent connaitre, à certaines époques, un volume non négligeable d'échanges. La prise en considération de ces transactions serait d'autant plus intéressante qu'il y est souvent fait appel à des formes de crédit ou d'avance/remboursement sur récolte particulièrement intéressantes. C'est là que les stratégies spéculatives

des intermédiaires connaitront leurs manifestations les plus tranchées et les plus évidentes.

Dans le cadre de cette opération, et malgré tout l'intérêt de l'approche, il ne sera pas possible d'envisager un travail à ce niveau. Une partie de l'information, partielle, sera cependant fournie par le biais de l'étude du comportement des producteurs (opération 3).

- Les marchés.

Dans le souçi de ne pas trop dévier des orientations qui avaient déja été prises par les maîtres d'oeuvre de cette enquête, ainsi que pour des raisons de simplicité, ce seront là les lieux privilégiés de nos investigations. A ce niveau, cette enquête sera conçue comme complémentaire de celle mise en oeuvre dans le cadre de l'étude des marchés (opération 6). Cette complémentarité apparaît d'elle même dès lors que l'on note que l'une comporte un suivi et une quantification permanents tout au long de l'année (opération 6) alors que l'autre vise plutôt la connaissance de variables de type structurel et, surtout, l'identification des sous-circuits aval et amont (opération 4).

- Les gares routières

Ici encore, il s'agit de lieux formels facilement identifiables et donc aisés à enquêter. Qu'il y ait ou non rupture de charge et/ou échanges, on y trouvera des opérateurs importants de la commercialisation: les transporteurs. On pourrait ainsi, en ces lieux, espérer saisir la partie de l'information concernant la fraction de la commercialisation ne transitant pas par les marchés.

Cependant, en raison des choix déja effectués par les maîtres d'oeuvre, l'enquête sur les transporteurs n'a pas été retenue.

- Les lieux de stockage et/ou de transformation

A l'exception de l'information déja existante qui pourrait être centralisée par l'OFNACER, aucune investigation particulière n'est prévue dans le cadre de cette enquête.

3.2.2. Les unités d'observation

Nous l'avons déja dit, les unités d'observation seront l'ensemble des intervenants se manifestant sur les lieux d'observation (marchés) retenus. Différents types d'opérateurs apparaîtront ici que l'on peut regrouper en deux grandes catégories:

. Ceux intervenant au niveau des échanges

. Ceux intervenant au niveau du transport

- Les opérateurs intervenant au niveau des échanges.

Contrairement à ce qu'une assimilation rapide pourrait laisser supposer, tous les opérateurs intervenant au niveau des échanges, en particulier en ce qui concerne la vente, ne seront pas obligatoirement des commerçants. En effet, le

premier niveau de l'introduction dans le circuit, celui de la mise en marché par le producteur de céréales produites par lui m"F0734eme, sera le fait de producteurs-vendeurs et non pas de commerçants, ces derniers, par définition, ne revendant que ce qu'ils ont préalablement acheté. Cette distinction, qui pourrait paraître purement formelle, revêt de fait une importance particulière dès lors que l'on se penche sur les méthodologies concrètes d'enquête, les questionnaires utilisés ne pouvant être identiques dans les deux cas. Qui plus est, la représentation relative de chacune des deux catégories sera hautement variable suivant les types de marchés:

. Les marchés des zones de production (marchés de debut de filière) connaitront une nette prédominance de producteurs parmi les vendeurs et de commerçants parmi les acheteurs.

. Les marchés des centres urbains (marchés de fin de filière) connaîtront, à l'inverse, une nette prédominance de commerçants parmi les vendeurs et de consommateurs finaux parmi les acheteurs.

Les commerçants, de leur côté, pourront être classés en différentes catégories suivant leurs fonctions (grossistes, détaillants, collecteurs ...) et leurs caractéristiques socio-économiques (commerçants à compte propre, patrons de "maisons de commerce", commis, courtiers ...). Une mention particulière devra être faite des commerçants/transformateurs ne se bornant pas à revendre tels quels les produits achetés.

Par les informations qu'ils détiennent et qu'ils sont susceptibles de nous fournir, tous ces opérateurs seront les cibles privilégiées de notre enquête. Celle ci sera conduite à partir d'une typologie préétablie sur la base de la différenciation simple que nous venons d'évoquer et devra déboucher sur l'établissement d'une nouvelle typologie plus adaptée à l'analyse économique qui différenciera ces intervenants en fonction des produits traités, de leur assise financière et logistique, de l'aire géographique touchée etc...

- Les opérateurs intervenant au niveau du transport.

L'enquête sur les transporteurs aurait permis de saisir, nous l'avons dit, la partie des circuits ne transitant pas obligatoirement par les marchés (circuits internationaux, circuits de l'aide alimentaire dans le cas où ils seraient spécifiques etc...). Elle aurait aussi fourni une première approche pour une élaboration ultérieure des comptes économiques de la filière.

3.2.3. La méthode d'investigation

Ces objectifs étant déterminés, plusieurs options méthodologiques existent quant à la mise en oeuvre réelle de la recherche. Ici encore, de la même façon que pour les précédentes opérations, nos choix seront étroitement déterminés par le cadre institutionnel dans lequel s'inscriront ces enquêtes, les disponibilités humaines et les crédits accordés. Dans ces conditions, fut retenue une démarche basée sur des enquêtes directes auprès des opérateurs intervenant directement sur les marchés.

L'approche retenue, nous en sommes bien conscients, pêche par plusieurs aspects, et plus particulièrement les suivants:

. La limitation du champ de l'enquête aux seuls marchés elimine de fait toute une partie des circuits de commercialisation (les circuits hors marché), dont rien ne permet de penser qu'ils revêtent, quantitativement ou qualitativement, une importance moindre que les premiers.

. Le caractère ponctuel des relevés dans le temps, alors même que la caractéristique principale de la commercialisation est la saisonnalité, apparaît aussi discutable.

Nous sommes en fait là au coeur du problème posé par la réalisation d'enquêtes dans un cadre particulièrement contraignant sur les plans matériel, financier et institutionnel. Dans ces conditions, l'unique adaptation réaliste sera de limiter au maximum les ambitions de l'étude afin de les accorder le mieux possible au réalisable. En particulier, l'enquête sera conçue, et devra clairement être perçue, comme une simple étape dans le processus de connaissance des filières de commercialisation.

Ainsi, le domaine approché étant très complexe, ne sera ici visée qu'une première description des circuits et une identification des opérateurs. En raison de la couverture géographique quasiment exhaustive qui est souhaitée, ne seront donc relevées que des informations simples de type structurel. Au delà de l'utilisation immédiate qui pourra être faite de ces données, ces informations permettront de mettre en oeuvre avec rigueur, par la suite, des enquêtes plus approfondies visant à la quantification périodique des flux transitant par ces circuits, à l'approche des comptes économiques des filières, à l'évaluation des motivations et du comportement des commerçants etc... .

Néammoins, pour répondre à des termes de référence impératifs, un essai de quantification sera fait, concernant le jour même de l'enquête d'une part, retrospectivement sur le mois précédant l'enquête d'autre part.

Les investigations sur le terrain seront effectuées par 4 équipes itinérantes formées de 5 enquêteurs et un superviseur. En fonction de la taille des marchés, une ou plusieurs équipes seront affectées à chaque lieu d'enquête.

3.3. LES QUESTIONNAIRES

L'unité d'observation retenue pour l'enquête sera tout intervenant apparaissant sur les marchés, à l'exception toutefois des consommateurs finaux qui représentent l'aboutissement ultime de la filière.

Deux grandes catégories pourront être différenciées:

. Celle des producteurs vendeurs intervenant en début de filière,

. Celle des commerçants intervenant en cours de filière.

Parmi ces derniers, devront être distingués les commerçants à compte propre (possédant, individuellement ou en association leur propre capital avec lequel ils travaillent) et les commis, courtiers collecteurs et salariés de commerçants plus importants.

Pour ces raisons, des questionnaires légèrement différents devront être prévus pour chacune de ces catégories. En fait, le premier problème qui se posera concrètement sur le terrain sera celui de l'identification précise des intervenants

et de leur classification au sein de l'une ou l'autre catégorie.

L'identification des commerçants importants, impliqués dans des activités de gros, ne devrait en général pas poser de difficulté. Dans tous les marchés, en effet, ils seront regroupés en des lieux particuliers facilement repérables. Leur différenciation en acheteurs et vendeurs se fera au cours du passage du questionnaire.

Le problème des petits opérateurs disséminés du commerce de détail ne se posera qu'en ce qui concerne les vendeurs. Pour ce qui est des acheteurs en effet, soit il s'agira de consommateurs finaux dont nous avons déja précisé qu'ils sortaient du cadre de nos investigations étant donné qu'ils marquaient la fin de la filière (leur étude est d'ailleurs prévue par ailleurs dans le cadre de l'opération n° 9), soit il s'agira de collecteurs effectuant des regroupements pour le compte de commerçants plus importants que l'on retrouvera invariablement en ce lieu particulier du marché que nous venons d'évoquer.

En ce qui concerne les vendeurs disséminés, on distinguera les vendeurs producteurs des véritables commerçants en leur posant la question de la provenance des produits proposés à la vente: produits préalablement achetés (auquel cas sera passé le questionnaire C1) ou bien provenant de la production directe du vendeur (sera alors passé le questionnaire C2).

En raison du volume vraisemblablement important de l'information qui sera récoltée, tous les questionnaires sont destinés à être informatisés. L'INSD disposant d'un service informatique conséquent, les modalités exactes de cette informatisation ont été directement établies en liaison avec ce service. C'est la raison pour laquelle la forme retenue pour les questionnaires sera quelque peu différente de celle adoptée dans le cadre des autres enquêtes. En particulier, contrairement à ce qui fut retenu pour les autres opérations, toute l'information sera ici préalablement codée avant sa saisie sur machine. Les cases de codage ont donc été prévues dès le départ dans le dessin des questionnaires.

3.3.1. Le questionnaire vendeurs/producteurs (C2)

Etant donné que l'on n'aura pas ici affaire à de véritables commerçants, ce questionnaire sera extrêmement réduit. Il visera essentiellement à connaitre les lieux de provenance et la quantité des différents produits proposés à la vente.

Compte tenu de l'extrême diversité que l'on rencontrera inévitablement dans les lieux de provenance (7.000 villages recensés au Burkina Faso), et de la difficulté que cela créérait au niveau du dépouillement pour une précision peu utile de l'information, on se limitera à relever le département d'origine des produits (250 départements dans le pays), ce qui apparaît tout à fait suffisant.

Comme dans le cas de l'étude des marchés (opération 6), les quantités seront relevées sur la base du comptage d'Unités de Mesure Locales (UML). L'étalonnage de ces UML sera effectué à partir des mesures régulières prévues dans le cadre de l'opération 6. Pour ce qui est de la justification de cette pratique, on pourra se référer à la partie traitant de la méthodologie proposée pour l'étude des marchés, et plus précisément aux chapitres 1.2. et 1.3.

3.3.2. Le questionnaire commerçants (C1)

Sous le terme générique de questionnaire C1, ce questionnaire comprendra en

fait deux parties distinctes:

. Une première partie de renseignements généraux se concluant par une différenciation entre commerçants à compte propre d'une part, commis et salariés d'autre part.

. Une seconde partie, spécifique dans une certaine mesure à chacune des deux catégories prédéfinies.

Suivant la disposition formelle des questions, la partie droite du questionnaire ou des lignes intermédiaires seront réservées aux codages informatiques.

Les deux premières pages de ces questionnaires (la seconde page devant être choisie en fonction de la classification retenue pour le commerçant) aborderont des questions d'ordre structurel pour lesquelles on peut espérer une bonne fiabilité dans les réponses. S'agissant ici d'une première approche, ces questions ont été volontairement limitées à une relative superficialité. En effet, certaines d'entre elles ouvrent la voie à des investigations complémentaires qui ne pourront être qu'ultérieures et approfondies. En particulier, il n'a pas été jugé réaliste d'envisager dès à présent des questions plus précises concernant les modalités de crédit ou d'emprunt.L expérience précédente d'une enquête menée à Ouagadougou par l'INSD, bien que les questions posées aient été quelque peu différentes, a bien montré les limitations d'une telle approche lorsqu'elle est menée dans le cadre d'une enquête aussi générale.

Les pages 5 et 6 du questionnaire sont destinées à répondre à une demande expresse de l'ensemble des participants (INSD, OFNACER, FAO), visant à quantifier, ne serait ce qu'avec une certaine approximation, les flux transitant par les circuits qui seront identifiés. Ce point particulier mérite une remarque. En efet, si l'on peut espérer une erreur d'observation tout à fait limitée en ce qui concerne les déclarations des intervenants sur les quantités mises en vente ou achetées le jour même du marché (nous ferons plus loin une petite réserve sur ce point), il est plus difficile de se prononcer sur ce que pourra être cette erreur dès lors que l'information sera demandée rétrospectivement sur un mois complet. Ceci est d'autant plus vrai que, dans ce dernier cas, se posent les problèmes de la fréquentation par l'intervenant de différents marchés, de la périodicité du marché objet de l'enquête etc... En tout état de cause, la question majeure qui demeure est celle des possibilités d'utilisation d'une telle information en l'absence de points de repère dans le temps permettant d'en envisager une quelconque extrapolation sur une période ou une autre.

Cette dernière restriction sera minorée dans la mesure où ont été prévus deux passages différents, l'un en période de soudure (juillet/août), l'autre après les récoltes (décembre/janvier si possible).

Nous avons signalé précédemment l'existence d'une difficulté concernant les modalités de la quantification des quantités vendues ou achetées pour le jour de l'enquête. Il est en effet évident que ces quantités ne seront connues par les différents opérateurs qu'à la fin même des différentes transactions, soit au moment où le commercant s'apprêtera à quitter le lieu du marché. Si une rigueur absolue dans les relevés était souhaitée, l'interview du commerçant devrait être effectué à cet instant précis. Pour des raisons évidentes d'organisation pratique de l'enquête, une telle modalité ne pourra être retenue. Dans ces conditions, nous serons condamnés à accepter un léger biais en ne relevant que les QUANTITES PROPOSEES A LA VENTE. De même en ce qui concerne les achats, sera noté le

VOLUME PREVU D'ACHAT.

3.4. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

3.4.1. Le questionnaire vendeurs/producteurs (C2)

Ces vendeurs/producteurs seront identifiés parmi l'ensemble des vendeurs de détail disséminés dans la partie du marché réservée aux céréales. Pour ce faire, après application de la méthode d'échantillonnage définie, la première question qui sera posée à l'individu enquêté sera : "Avez vous produit vous même les céréales que vous vendez ou bien les avez vous précédemment achetées ?".

Dans le cas où les céréales auront été produites directement par l'exploitation agricole du vendeur, on utilisera le questionnaire C2. Dans le cas contraire, s'agissant alors d'un commerçant, on utilisera le questionnaire C1.

Les informations "Enquêteur, Marché, Département et Nom du commerçant" seront remplies en toutes lettres. La date sera reportée en jours et mois, sans mention de l'année (18/07 par exemple pour le 18 juillet). Le numéro de référence du vendeur sera directement attribué par l'enquêteur. Celui ci reportera tout d'abord son numéro personnel d'enquêteur dans les deux premières cases, puis le numéro chronologique du vendeur enquêté dans les deux cases suivantes. Ce numéro chronologique sera donné dans l'ordre de succession des interviews (le premier vendeur enquêté dans le cadre du questionnaire C2, ce jour, sur ce marché et par cet enquêteur, recevra le numéro 01, le second le numéro 02 etc...).

La différenciation entre producteurs/vendeurs et commerçants se fera sur la base des seules céréales proposées à la vente. Par contre, dans la colonne "produits" seront reportés TOUS LES PRODUITS présentés par le vendeur et non pas les seules céréales. Le type d'Unité de Mesure Locale sera ensuite précisé, ainsi que la quantité de ces UML proposée à la vente. Le département d'origine des produits sera spécifié dans la colonne suivante, puis le moyen de transport utilisé.

L'information sera reportée par les enquêteurs dans les espaces laissés vacants entre les lignes de codage informatique. Le codage des parties intermédiaires du questionnaire sera effectué à Ouagadougou.

3.4.2. Le questionnaire commerçants (C1)

- Page 1 (fiche générale)

La même méthode que pour le questionnaire précédent sera utilisée en ce qui concerne l'attribution de numéros de référence aux commerçants enquêtés.

Champ 11. Chaque mois sera codé par une lettre de l'alphabet, distribuée par ordre, de A pour le mois de janvier à L pour le mois de décembre.

Les questions suivantes de cette première page semblent suffisamment simples et clairement posées pour qu'il ne soit pas nécessaire de proposer des éclaircissements complémentaires.

Suivant que la réponse à la dernière question (question 13) sera PC/AS ou

CO/SA, sera utilisée la page PC2 (dans le cas d'une réponse PC ou AS) ou la page CO2 (dans le cas d'une réponse CO ou SA).

- Page PC2 (commerçant à compte propre ou en association)

Champs 17, 19 et 22. Sera ici reportée la fonction principalement assumée par les individus concernés. Dans le cas où deux fonctions dominantes seraient identifiées, on les reportera toutes les deux.

Champ 29. La capacité du magasin sera indiquée au moyen de l'unité de mesure utilisée par le commerçant, sac par exemple. Cette unité de mesure devra être précisée.

- Page CO2

Aucune remarque particulière ne semble nécessaire.

- Page 3.

Sur cette page seront reportées toutes les informations se rapportant aux produits mis en vente le jour de l'enquête. Dans les cas où les quantités seraient connues en unités du système métrique (Kilogs, litres), on utilisera bien évidemment ces unités de mesure, sans passer par les UML.

Contrairement au questionnaire C2, le lieu d'origine devra être ici indique clairement par le nom du village, du marché ou de la ville. Dans le cas où ce lieu d'origine s'avèrerait particulièrement peu connu, il devra être complété par le nom du département.

Le mois d'achat des produits concernés devra être reportée.

Dans la dernière colonne intitulée G/D, on notera la caractéristique de la vente telle qu'elle sera déclarée par le commerçant lui même: vente en gros (G), au détail (D) ou les deux (G/D).

- Page 4.

A la différence près que l'on relèvera içi les achats de produits et non plus les ventes, les remarques faites pour la page 3 vaudront pour cete page 4. Cependant, ne sera pas relevée la date prévue de revente, celle ci apparaissant trop aléatoire.

- Pages 5 et 6.

Ces pages 5 et 6 permettront de relever les achats et ventes effectués durant le mois précédent le jour de l'enquête SUR CE MEME MARCHE.

- Pages 7 et 8.

Il s'agira là d'un essai d'évaluation rétrospectif, sur les 12 mois précédant l'enquête, des types de produits ayant fait l'objet d'échanges de la part du commerçant considéré ainsi que des circuits suivis par ces produits. Compte tenu

de la profondeur du champ d'investigation, aucune quantification ne sera recherchée.

Les périodes de vente ou d'achat pourront être définies de manière différente suivant les cas:

. Sur la base des mois calendaires dans la mesure où cette précision sera possible,

. Sur la base des saisons climatiques telle qu'elles sont définies en langage vernaculaire,

. Par référence à des évènements religieux ou politiques etc...

Plus généralement, l'équipe de l'INSD essaiera, chaque fois que celà s'avèrera possible, d'établir des nomenclatures précises permettant de répondre à certaines des questions laissées pour l'instant ouvertes. Ainsi, les différentes périodes de l'année pourront faire l'objet de définitions préalables, de même en ce qui concerne les fonctions principales des employés etc...

3.5. CHOIX DES LIEUX D'ENQUETE ET ECHANTILLONNAGE

La taille de l'échantillonnage retenu au niveau des unités primaires a été de 60 marchés, tous types confondus.

Ces marchés ont été choisis à partir d'une liste fournie par l'OFNACER, liste établie sur la base de la typologie retenue pour l'étude des marchés. En fonction des effectifs trés variables que l'on trouve au sein de ces différentes catégories, différents niveaux de sondage seront retenus:

. Les catégories 1 (marchés urbains des villes principales), 2 (marchés urbains des villes secondaires), 4 (marchés ruraux frontaliers) et 5 (marchés internationaux des centres de transit), comportant des effectifs trés réduits, seront exhaustivement retenues.

. Un tirage à 50 % environ sera opéré au sein de la catégorie numériquement la plus importante, celle des marchés ruraux des zones de production (catégorie 3).

En raison de la forte carence d'informations préalables concernant la représentation sur les différents marchés des catégories d'opérateurs faisant l'objet de l'enquête, il n'a pas été possible, à ce niveau de l'élaboration, de définir précisémment les taux et méthodes exactes de tirage des unités secondaires (les intervenants sur les marchés). Ces modalités exactes seront précisées après un premier passage test sur le terrain.

Pour ce qui est du sondage dans le temps, deux passages ont été retenus:

. Un premier en juillet/août (période de soudure)

. Un second en décembre/janvier (période d'après récolte).

ANNEXE 1

- QUESTIONNAIRES M -

QUESTIONNAIRE M1

- PRIX ACHETEURS -

Marché de : ______________ Enquêteur : ______________

Date : ____________

1	2	3	4	5	6
N° Acheteur	matin /soir	Type produit	Type d'U.M	Prix unitaire	Quantite

QUESTIONNAIRE M2

- PRIX ACHETEURS -

Marché de : ______________ Enquêteur : ______________

Date : ______________

1	2	3	4	5	6	7
N° Achet.	matin /soir	Type produit	Type d'U.M	Prix unitaire	Quantite	Poids total

REMARQUES DIVERSES :

QUESTIONNAIRE M3

- ETALONNAGE DES UNITES DE MESURE LOCALES -

Marché de :_____ Enquêteur :_____

Date : _____

Produit : _____

A. Type d'unité de mesure : _____

1	2	3	4	5	6	7

B. Type d'unité de mesure : _____

1	2	3	4	5	6	7

C. Type d'unité de mesure : _____

1	2	3	4	5	6	7

D. Type d'unité de mesure : _____

1	2	3	4	5	6	7

E. Type d'unité de mesure : _____

1	2	3	4	5	6	7

REMARQUES DIVERSES :

QUESTIONNAIRE M4

- TYPOLOGIE VENDEURS -

Marché de : ______________ Enquêteur : ______________

Date : ______________

1	2	3	4	5	6
N° Vendeur	Type Produit	Type d'UML	Quantité en UML	Type d'agent	Lieu d'obtention des produits

REMARQUES DIVERSES :

ANNEXE 2

- QUESTIONNAIRES P -

FICHE SYNTHETIQUE

POUR L'ETABLISSEMENT DES TYPOLOGIES D'EXPLOITATIONS

-- O --

Enquêteur : ____________________ Date :_____/_____/_____

Village : ____________________

Nom Exploit.	N° Exp	Ethn	Taille Démo 1-4	Taille Démo 6-9	Taille Démo 11-14	Taille Démo > 14	Cultures Cer. pluv Mi	Cultures Cer. pluv So	Cultures Cer. pluv Ma	Cultures Cer. pluv Ri	Cultures Cer irr Mi	Cultures Cer irr Ma	Cultures Cer irr Ri	Cultures Rente O	Cultures Rente N	Mat Mod O	Mat Mod N	Chept Bov O	Chept Bov N	Oper. Déve. O	Oper. Déve. N

QUESTIONNAIRE P1

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Enquêteur :_____ Date :____/____/____

01. Village	
02. Exploitation	
03. Ethnie	
04. Nombre d'enfants de moins de 12 ans	
05. Nombre de personnes de plus de 12 ans	
CULTURES CEREALIERES PLUVIALES	
06. Nombre de parcelles de mil	
07. Nombre de parcelles de sorgho	
08. Nombre de parcelles de mais	
09. Nombre de parcelles de riz	
10. Nombre de parcelles de fonio	
CULTURES CEREALIERES IRRIGUEES	
11. Nombre de parcelles de sorgho	
12. Nombre de parcelles de mais	
13. Nombre de parcelles de riz	
14. Autre (inscrire en toutes lettres)	
AUTRES CULTURES VIVRIERES	
15. Nombre de parcelles d'arachide	
16. Nombre de parcelles de niebe	
17. Nombre de parcelles de voandzou	
18. Autre (inscrire en toutes lettres)	

CULTURES DE RENTE	
19. Coton	
20. Sésame	
21. Autre (préciser en toutes lettres)	
CULTURES FRUITIERES ET MARAICHERES	
22. Cultures fruitières (O/N)	
23. Cultures maraichères (O/N)	
MATERIEL DE CULTURE ATTELEE POSSEDE	
24. Semoir	
25. Houe	
26. Charrue	
27. Pulvériseur	
28. Polyculteur	
ANIMAUX DE TRACTION POSSEDES	
29. Nombre d'anes	
30. Nombre de boeufs	
AUTRE MATERIEL POSSEDE	
31. Charrette	
32. Décortiqueuse	
33. Egreneuse à mais	
34. Moulin	
ENCADREMENT, COOPERATIVES	
35. Insertion dans une Opération de développement (nom de l'Opération)	
36. Insertion dans un groupement de producteurs (O/N)	
37. Insertion dans une coopérative (O/N)	

Ref:_____ P1.3

CHEPTEL (sauf animaux de traction)	
38. Nombre de volailles en moyenne	
39. Nombre de lapins en moyenne	
40. Nombre de bovins	
41. Nombre de chevaux	
42. Nombre d'anes	
43. Nombre de chevres	
44. Nombre de moutons	
ACTIVITES EXTRA AGRICOLES REMUNEREES	
45. Activité 1 (en toutes lettres)	
46. Effectuée par qui ?	
47. Activité 2 (en toutes lettres)	
48. Effectuée par qui ?	
49. Activité 3 (en toutes lettres)	
50. Effectuée par qui ?	

REMARQUES DIVERSES :

QUESTIONNAIRE P2

EMPLOIS DE L'EXPLOITATION

(Troc ou sorties d'argent)

Enquêteur :_____ Date :____/____/____

Semaine du ____/____/____ au ____/____/____

01. Village	
02. Exploitation	
03. Numéro de la semaine	

Code de l'opération	T/A	Quantité obtenue	Type d'UM	Prix unitaire	Prix total	Effectuée par qui ?

:

Code de l'opération	T/A	Quantité obtenue	Type d'UM	Prix unitaire	Prix total	Effectuée par qui ?

QUESTIONNAIRE P3

RESSOURCES DE L'EXPLOITATION

(Troc ou entrées d'argent)

Enquêteur :_____ Date :____/____/____

Semaine du ____/____/____ au ____/____/____

01. Village	
02. Exploitation	
03. Numéro de la semaine	

Code de l'opération	T/A	Quantité obtenue	Type d'UM	Prix unitaire	Prix total	Effectuée par qui ?

Code de l'opération	IT/A	Quantité obtenue	Type d'UM	Prix unitaire	Prix total	Effectuée par qui ?

QUESTIONNAIRE P4

INFORMATIONS GENERALES PARCELLE

Enquêteur:_____ Date remise: ___/___/___

Saison de culture : _____/_____

01. Village	
02. Numéro d' exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	
05. Superficie (en hectare, 2 décimales)	
06. Type de culture (irr., pluv. etc..)	
07. Culture pure (O/N)	
08. Type de faire valoir	

NOTES DIVERSES :

QUESTIONNAIRE P4

PREPARATION DU SOL

Enquêteur :_____ Date remise : ___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

Dates des opérations					TOTAL
09. Nombre de jours/homme manuel					
10. Nombre de jours/femme manuel					
11. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel					
12. Si utilisation d'une machine, préciser manuelle, attelée ou motorisée					
13. Type de machine					
14. Nombre de jours/homme machine					
15. Cout de location de la machine					
16. Nombre de jours de travail salarié					
17. Cout total du travail salarié					

QUESTIONNAIRE P4

SEMIS

Enquêteur :_____ Date remise : ___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

Dates des opérations					TOTAL
18. Nombre de jours/homme manuel					
19. Nombre de jours/femme manuel					
20. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel					
21. Si utilisation d'une machine, préciser manuelle, attelée ou motorisée					
22. Type de machine					
23. Nombre de jours/homme machine					
24. Cout de location de la machine					
25. Nombre de jours de travail salarié					
26. Cout total du travail salarié					
27. Nombre de kilogs de semence utilisés					
28. Cout des semences si achetées					

QUESTIONNAIRE P4

SARCLAGE

Enquêteur :_____ Date remise : ___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

Dates des opérations					TOTAL
29. Nombre de jours/homme manuel					
30. Nombre de jours/femme manuel					
31. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel					
32. Si utilisation d'une machine, préciser manuelle, attelée ou motorisée					
33. Type de machine					
34. Nombre de jours/homme machine					
35. Cout de location de la machine					
36. Nombre de jours de travail salarié					
37. Cout total du travail salarié					

QUESTIONNAIRE P4

TRAITEMENT

Enquêteur :_____ Date remise : ___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

Dates des opérations					TOTAL
38. Nombre de jours/homme manuel					
39. Nombre de jours/femme manuel					
40. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel					
41. Si utilisation d'une machine, préciser manuelle, attelée ou motorisée					
42. Type de machine					
43. Nombre de jours/homme machine					
44. Cout de location de la machine					
45. Nombre de jours de travail salarié					
46. Cout total du travail salarié					
47. Cout dans le cas de prestation de service					

QUESTIONNAIRE P4

GARDIENNAGE - RECOLTE

Enquêteur :_____ Date remise : ___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

GARDIENNAGE

Dates des relevés					TOTAL
48. Nombre de jours/homme					
49. Nombre de jours/femme					
50. Nombre de jours/enfants <12 ans					

RECOLTE

Dates des opérations					TOTAL
51. Nombre de jours/homme					
52. Nombre de jours/femme					
53. Nombre de jours/enfants <12 ans					
54. Nombre de jours de travail salarié					
55. Cout total du travail salarié					

QUESTIONNAIRE P4

TRANSPORT

Enquêteur :_____ Date remise : ___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

Dates des opérations					TOTAL
56. Nombre de jours/homme manuel					
57. Nombre de jours/femme manuel					
58. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel					
59. Utilisation d'une charrette (O/N)					
60. Nombre de jours/homme charrette					
61. Cout de location de la charrette					
62. Nombre de jours de travail salarié					
63. Cout total du travail salarié					

QUESTIONNAIRE P4

PRODUCTION ET AFFECTATION DE LA RECOLTE

Enquêteur:_____ Date remise: ___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

/// Type d'UM utilisé pour la récolte	///	///
/// Poids moyen d'une UM en Kgs	///	///
/// Nombre d'UM récoltées	///	///
64. Poids total de la récolte en Kgs		
/// Nombre d'UM distribuées en cadeaux	///	///
65. Poids distribué en cadeaux		
/// Nombre d'UM distrib. en redevances	///	///
66. Poids distribué en redevances		
/// Nombre d'UM vendues à la récolte	///	///
67. Poids vendu lors de la récolte		
/// Nombre d'UM stockées	///	///
68. Poids stocké en Kgs		

OBSERVATIONS :

QUESTIONNAIRE P4

AUTRES COUTS MONETAIRES

Enquêteur :_____ Date remise :___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

/// Achat total d'engrais par l'exploitation	///	///
69. Cout de l'engrais affecté à la parcelle		
/// Achat total d'insecticides par l'exploitation	///	///
70. Cout de l'insecticide affecté à la parcelle		
71. Rente ou redevance payée en monnaie		
/// Autres couts, type:	///	///
72. Autres couts: Montant		

OBSERVATIONS :

QUESTIONNAIRE P4

FICHE DE CALCUL DE SUPERFICIE

Enquêteur : ____________________ Date du levé : ___/___/___

01. Village	
02. Numéro d'exploitation	
03. Numéro de parcelle	
04. Culture portée	

N° de visée	Angle	Distance
SUPERFICIE CALCULEE		

Faire au verso le dessin approximatif de la parcelle.

ANNEXE 3

- QUESTIONNAIRES C -

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

FICHE GENERALE

Enquêteur: _____ Date: I__I__I__I__I

01. Département	I__I__I__I__I
02. Marché	I__I__I
03. Nom du commercant	
04. Numéro de référence du commercant	I__I__I__I__I
05. Sexe	I__I
06. Ethnie ou nationalité	I__I__I
07. Age	I__I__I
08. Où habitez vous habituellement ?	I__I__I__I__I
09. Année de démarrage du commerce des céréales	I__I__I
10. Pendant combien de mois dans l'année faites vous du commerce de céréales?	I__I__I
11. Indiquez ces mois	I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_
12. Quelle autre activité avez vous ?	I__I__I

13. Travaillez vous pour votre propre compte, c'est à dire avec votre argent personnel ?

codes à reporter:

PC = Travaille avec son argent personnel
AS = Travaille en association avec argent association
CO = Commissionnaire, travaille pour le compte d'un commercant plus important est rémunéré à la commission.
SA = Salarié d'un commercant plus important I__I__I

- COMMERCANT A COMPTE PROPRE OU EN ASSOCIATION -

(Réponse PC ou AS à la dernière question de la page 1)

Enquêteur: _____ Date: I__I__I__I__I

Numéro de référence du commerçant: I__I__I__I__I

14. Travaillez vous seul ou associé ?	I__I
15. Avez vous des employés ?	I__I
16. Nombre d'employés permanents	I__I__I
17. Fonction princ. des emp. perman.	I__I
18. Nombre d'employés temporaires	I__I__I
19. Fonction princ. des emp. temp.	I__I
20. Epoque de l'année où vous employez le plus des employés temporaires	I__I
21. Nombre d'aides familiaux	I__I__I
22. Fonction princ. des aides fam.	I__I
23. Possédez vous des véhicules de transport ?	I__I
24. Combien de charrettes avez vous?	I__I__I
25. Combien de voitures avez vous?	I__I__I
26. Combien de camions avez vous?	I__I__I
27. Effectuez vous certains de vos achats à crédit? (jamais, parfois, souvent)	I__I
28. Effectuez vous certaines de vos ventes à crédit? (jamais, parfois, souvent)	I__I
29. Si vous disposez d'un magasin de stockage, capacité approximative et l'unité de mesure	I__I__I__I I__I
30. Etes vous propriétaire de ce mag.	I__I

- COMMERCANT COMMIS OU SALARIE -

(Réponse CO ou SA à la dernière question de la page 1)

Enquêteur: _____ Date: I__I__I__I__I

Numéro de référence du commercant: I__I__I__I__I

14. Où habitez vous ?	I__I__I__I__I
15. Etes vous employé toute l'année ou à titre saisonnier ?	I__I
16. Si vous êtes saisonnier, indi--quez les mois de travail	I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I
17. Nom du commercant pour lequel vous travaillez	
18. Adresse de ce commercant	I__I__I__I__I
19. Combien d'autres commis ou sala-riés comme vous travaillent pour lui?	I__I__I
20. Combien d'employés a t'il au total?	I__I__I
21. Posséde t'il des véhicules de transport ?	I__I
22. Combien de charrettes a t'il ?	I__I__I
23. Combien de voitures a t'il ?	I__I__I
24. Combien de camions a t'il ?	I__I__I
25. Effectuez vous certains de vos achats à crédit? (jamais, parfois, souvent)	I__I
26. Effectuez vous certaines de vos ventes à crédit? (jamais, parfois, souvent)	I__I
27. S'il dispose d'un magasin de stockage, précisez la capacité appro--ximative et l'unité de mesure	I__I__I__I I__
28. Est il propriétaire de ce mag.	I__I

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES DU JOUR DE L'ENQUETE

Enquêteur: _____ Date: I__I__I__I__I

Marché: _____ I__I__I N° Ref. Com.: I__I__I__I__I

PRODUITS MIS EN VENTE

Produits	Type d'UM	Quantité en UM	Lieu d'origine des produits	Moyens de transport	mois achat	GID
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I_I	I_I

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES DU JOUR DE L'ENQUETE

Enquêteur: _____ Date: I__I__I__I__I

Marché: _____ I__I__I N° Ref. Com.: I__I__I__I__I

PRODUITS ACHETES

Produits	Type d'UM	Quantité en UM	Lieu revente des produits	Moyens de transport	G D
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES DU MOIS PRECEDANT LE JOUR DE L'ENQUETE

Enquêteur: ______________________ Date: I__I__I__I__I

Marché: _______________ I__I__I N° Ref. Com.: I__I__I__I__I

PRODUITS VENDUS SUR CE MARCHE

Produits	Type d'UM	Quantité en UM	Lieu d'origine des produits	Moyens de transport	G D
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES DU MOIS PRECEDANT LE JOUR DE L'ENQUETE

Enquêteur: _____ Date: I__I__I__I__I

Marché: _____ I__I__I N° Ref. Com.: I__I__I__I__I

PRODUITS ACHETES SUR CE MARCHE

Produits	Type d'UM	Quantité en UM	Lieu revente des produits	Moyens de transport	G D
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES RETROSPECTIVES SUR 12 MOIS

Enquêteur: _____ Date: I__I__I__I__I

Marché: _____ I__I__I N° Ref. Com.: I__I__I__I__I

PRODUITS VENDUS

Périodes	Produits	Lieux de vente des produits	Moyens de transport	G D
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES RETROSPECTIVES SUR 12 MOIS

Enquêteur: _____ Date: I__I__I__I__I

Marché: _____ I__I__I N° Ref. Com.: I__I__I__I__I

PRODUITS ACHETES

Périodes	Produits	Lieux d'achat des produits	Moyens de transport	G D
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I
I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I	I_I

QUESTIONNAIRE C2

- QUESTIONNAIRE VENDEURS/PRODUCTEURS -

Enquêteur: ____________________ Date: I__I__I__I__I

Marché: ________________ I__I__I N° Ref. Vend.: I__I__I__I__I

Département: ____________________ I__I__I__I__I

PRODUITS VENDUS

Produits	Type d'UML	Quantité en UML	Lieu d'origine des produits (Département)	Moyen de transport utilisé
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I
I_I_I_I	I_I_I	I_I_I_I	I_I_I_I_I	I_I